

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES dernière page (sept col. en 6).....	1 ^{er} 75	FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7).....	7 ^o 00
RECLAMES 4 ^e de (cinq col. en 7).....	3 50	CHRONIQUE LOCALE..... (cinq col. en 7).....	11 00

ADRESSES POUR LES ANNONCES...
 A BORDEAUX : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus.
 A PARIS : SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 10, rue de la Victoire.
 Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

PRIX DES ABONNEMENTS

GENÈVE et les départements limitrophes	3 mois 6 mois Un an
ci-après : — Charante-inférieure, Bor-	6 ^o 11 ^o 22 ^o
dogne, Landes, Lot-et-Garonne.....	6 10 12 21
Autres départements et Colonies.....	9 18 36
Ritanger (Union Postale).....	2 25
Abonnement d'un mois pour la France...	2 25

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
 TÉLÉPHONE : De 8 h à 20 heures, n° 82.
 De 20 h à 5 heures, n° 89.
PARIS, 8, boulevard des Capucines
 TÉLÉPHONE : 103.37. — 10 inter.

A L'INSTITUT DE PHYSIOTHÉRAPIE DE PAU



INAUGURATION DE LA SALLE DE REEDUCATION PHYSIQUE

1. M. Coggia, préfet des Basses-Pyrénées. — 2. M. le général Supervie, commandant la 72^e brigade. — 3. M. le docteur Philippe Tissé, chef du service de la rééducation physique. — 4. M. le docteur Menguis, chef de l'Institut. — 5. et 6. Misses Curtis, donatrices du parquet de la salle. — 7. M. Gaillard, inspecteur d'Académie.
 Photo MADIRA, Pau

Les Difficultés Espagnoles

Il faut remonter assez loin en arrière pour trouver la genèse du mouvement de grève qui a obligé le gouvernement espagnol à prendre des mesures exceptionnelles, telles que la proclamation de l'état de siège sur tout le territoire de la péninsule et la suspension des garanties constitutionnelles, afin de conjurer une crise qui menaçait de devenir extrêmement grave pour les intérêts généraux de la nation. Ce n'est pas brusquement qu'a éclaté, comme on pourrait le croire, la grève des cheminots. Elle n'a été que le développement, et en quelque sorte l'aboutissement d'une agitation qui, dès le commencement de l'année présente, s'était généralisée à peu près dans tous les corps de métier, par suite du renchérissement de la vie.

Successivement, les ouvriers de l'industrie textile, les mineurs, les marins du commerce, les travailleurs du bâtiment, etc., etc., et jusqu'aux femmes qui, dans les provinces de Castellon, de Valence et de Murcie, sont employées par le très important commerce des oranges, avaient formulé sans succès auprès de leurs patrons des demandes tendant à obtenir une augmentation du taux de leurs salaires. Cet insuccès avait créé un mécontentement général dans les esprits. Des troubles plus ou moins sérieux en étaient résultés, ici et là. Sans trop de mal, les autorités locales étaient cependant parvenues à calmer cette effervescence et à rétablir l'ordre public.

Mais la crise restait latente. La grève des cheminots est venue la traduire par des manifestations qui mettaient en lumière toute sa gravité, et l'Union générale des travailleurs, en se prononçant en faveur des grévistes, donnait au mouvement un caractère qui n'était pas loin d'être révolutionnaire. En présence de cette situation, le gouvernement se voyait obligé de recourir à des mesures extrêmes. Il faut croire que ces mesures, si rigoureuses qu'elles puissent paraître, répondaient bien aux circonstances quand on les voit rencontrer l'approbation du parti conservateur lui-même dans la personne de M. Dato, ancien président du conseil, qui s'est empressé d'assurer le comte de Romanones de son appui le plus entier pour résoudre les difficultés pendantes.

Ce qu'il y a de curieux dans ces grèves, c'est que jamais l'Espagne n'a connu tant de prospérité. La guerre lui a fait réaliser d'énormes bénéfices. Jamais on n'avait vu circuler tant d'argent dans le pays. La piécette espagnole, tombée si bas lors de la guerre de Cuba avec les Etats-Unis, fait prime actuellement sur le franc. L'industrie s'est prodigieusement développée par suite des demandes que lui ont adressées les pays belligérants, et plus particulièrement la France. Le chiffre des exportations a augmenté dans des proportions considérables. L'or afflue dans les caisses de la Banque d'Espagne et atteint un niveau jusqu'alors inconnu. Malgré tout, la population souffre dans son ensemble parce que cette prospérité du commerce et de l'industrie a produit une hausse des prix qui rend la vie difficile pour les petites bourses.

Que faire ? Le gouvernement a préparé une série de projets de réforme destinés à améliorer une telle situation. Mais les Cortès sont en vacances, et c'est tout de suite qu'il conviendrait d'appliquer le remède au malade. L'Institut des réformes sociales a été chargé officiellement de résoudre par voie d'arbitrage le conflit. Ses décisions, une fois adoptées par le gou-

vernement, seront imposées aux deux parties en présence, aux cheminots comme aux Compagnies. C'est M. Azcarate qui est président de l'Institut. On connaît l'homme. Son intelligence, ses vastes connaissances économiques, historiques et juridiques sont à la hauteur de son caractère extrêmement modéré et conciliant. Déjà il a pu résoudre amiablement d'autres conflits de cette nature. Il est à penser qu'il réussira encore cette fois.

Mais la grève des cheminots résolue, il restera le problème de la vie chère à résoudre. Ce problème ne peut trouver de solution que dans le rétablissement d'un équilibre économique que l'état de guerre a profondément troublé, et cela est plus difficile à réaliser. Il suffit que cela ne soit pas irréalisable. Nous faisons des vœux pour que le gouvernement espagnol triomphe de la difficulté.

La Tribuna a eu l'aplomb d'attribuer la cause de cette grève des cheminots à des intrigues françaises. Ce n'est pourtant pas la France qui a intérêt à embarrasser le gouvernement actuel et à provoquer la chute du parti libéral. Le procédé de la Tribuna rappelle trop celui du voleur qui, pour dépister la police, crie : « Au voleur ! » lui-même. Le germanophilisme dans la Tribuna un ami bien imprudent qui le dénonce par cette manœuvre à l'opinion publique.

Alban DERROJA.

LE PÈRE...ISCOPE

Le périscope, d'après l'Argonaute, journal de tranchées :

Ce n'est pas un embusqué. Pourtant, il est toujours en embuscade, aux premières lignes, guettant les Boches. Il n'a qu'un œil, et de verre, ce qui ne l'empêche pas de voir tout. « T'en as un œil ! » lui disent les gars de la tranchée. Il s'apparente à l'homme-tronc, car il n'a ni bras ni jambes, et s'habille généralement d'un morceau de bois. Quoiqu'il vive de l'air, du temps, se contentant de voir l'obstacle, il a le système digestif très développé et possède plusieurs trous de balle.

Malgré son allure rigide, il est bonhomme avec nous; est-ce pour cela qu'on l'appelle le Père Iscope ? Il nous montre des paysages de tranchées, des fils de fer, des sacs, et, plus loin, une terre où l'on ne va pas encore, mais où l'on ira demain. Il montre, quelquefois, de vilains muscaux de Poches. Pour ceux-là, il a le mauvais œil.

Les Dangers d'un Ratelier

Paris, 24 juillet. — Hier, en Seine, trois yachtsmen furent surpris par un coup de vent qui fit chavirer leur embarcation, et les jeta à l'eau. Très bons nageurs, ils se dirigèrent vers une barque qui venait leur porter secours, mais, subitement, l'un d'eux, M. de Graaff, disparut. Son corps fut découvert au bout d'une heure de recherches, et le médecin qui procéda à l'examen trouva dans l'arrière-gorge une pièce dentaire qui s'était détachée de la mâchoire supérieure, étouffant le malheureux avant qu'il ait pu atteindre l'embarcation de secours.

LA CIGALE ET LA FOURMI

Le torchon brûle entre la Ville et la Campagne chez les Boches. Trop heureux les agriculteurs s'ils connaissent leur bonheur ! disait Virgile. Ils le connaissent, les paysans bavarois, et ils ne veulent pas le partager avec les citadins. Ils mangent à leur faim, ils boivent tout leur saoul. Ils restent sourds aux appels des grandes villes. Ventré repu n'a pas d'oreilles.

Les documents de la querelle emplissent les journaux et notamment la *Munchner Post*. Les agriculteurs du lac Starnberg, par exemple, se refusent à compatir à la misère des citadins. « Ils venaient faire la noce chez nous, disent-ils ou à peu près. Ils envahissaient les anberges où ils se gavaient, en jetant le pain aux chiens. Aujourd'hui ils ont appris à dire merci quand on leur donne un livre de pain. » C'est la fable de la Cigale et de la Fourmi :

Vous chantez ? J'en suis fort aise.
 Eh bien, dansez maintenant !

« Dansez autour du buffet le tango ou la valse viennoise : nous ne pouvons rien pour vous. » Le paysan en tous pays n'est guère plus préteur que la fourmi. C'est là son moindre défaut. Mais le paysan boche ne s'attendrit pas même en temps de guerre, et l'on perdrait son éloquence à lui parler d'union sacrée. Le spectre de l'anglais abhorré ne le décide nullement à ouvrir la huچه et le cellier :

« Que nous font les Anglais et les citadins, ont déclaré des paysans bavarois. L'estomac des citadins crie famine ? Tant pis pour eux. Celui des paysans est bien lesté. »

Voilà où ils en sont. Les loups se mangent entre eux au pays de Bohême. Comment voulez-vous demander de l'équité, de la pitié, de la bonté à l'égard de l'étranger à des brutes de ce numéro ? Tels paysans, ici, tels citadins. On comprend les atrocités et les crimes de leurs troupes armés en pays envahi quand on les voit refuser à leurs frères le superflu de leur pitance.

On est affolé là-bas en haut lieu. La brutalité et le cynisme de ces goinfres égoïstes dépasse tout de même les limites permises en Allemagne à la goujaterie nationale. On se tourne vers l'archevêque de Munich et on lui demande d'intervenir auprès des maraichers de son diocèse pour les inviter à pratiquer la morale chrétienne envers les citadins. Les partis agrarien et conservateur au Landtag de Wurtemberg, la Ligue des agriculteurs de Wurtemberg lancent des appels à la population agricole au nom de la défense nationale :

« Il a fallu déjà que vous livriez pour les habitants des villes le peu d'aliments que vous pouviez avoir de trop, mais malgré cela la disette est encore grande dans les grandes villes. Songez que vos fils, vos frères se seront sacrifiés en vain si, à l'intérieur, vous ne donnez pas aussi. Il ne doit y avoir dans cette misère et ce danger commun qu'un peuple de frères. Donnez tout ce dont vous pourrez vous passer aux citadins, pour que le souci du pain quotidien ne les attriste pas dans leur résistance. »

La « tristesse » des citadins est fort indifférente au paysan boche. Nous les verrons aux prises avant peu et le spectacle sera édifiant. La faim fait sortir le loup citadin de la ville. La proie est dans le bois.

P. B.

Le Magnifique Raid de l'aviateur Marchal SUR L'ALLEMAGNE ET LA POLOGNE

Un Avertissement aux Allemands... Les Bombes peuvent remplacer les Proclamations...

LE HEROS DU RAID

Paris, 25 juillet. — Le héros du raid sensationnel accompli au-dessus de l'Allemagne, de Berlin et de la Pologne, est né en Suisse, à Montier-Grandval, mais de parents français. Il a trente-quatre ans; il n'est pas, comme tant d'autres vedettes actuelles de l'aviation, une révélation de la guerre; il est, en effet, titulaire du brevet de pilote de l'Aéro-Club n. 328, en date du 23 décembre 1910. Il y a donc six ans qu'il fait de l'aviation.

Marchal était ce que les aviateurs militaires du temps de guerre appellent de vieux pilotes civils. Il avait consenti jadis à conduire pour le compte d'industriels... des appareils sur lesquels il accomplissait souvent de longs raids au-dessus du territoire germanique. Doué d'un courage et d'une audace à toute épreuve, il était tout indiqué pour entreprendre ce raid extraordinaire sur Berlin et l'Allemagne, ayant mis tout naturellement au service de son pays son expérience et sa connaissance du territoire ennemi.

Mobilisé comme aviateur dès le début de la campagne, il appartenait d'abord au camp retranché de Paris, puis, comme pilote de chasse, à une escadrille du front, au camp de Mailly. Il participa à de nombreux raids. Le 21 décembre de l'année dernière, il était proposé pour la Légion d'honneur dans les termes suivants : « Un de nos plus anciens pilotes. A rendu d'éminents services à l'aviation. Est revenu se mettre au service de son pays dans des circonstances particulièrement difficiles. Pilote modèle de sang-froid et de courage. Deux cent quatre heures de vol. » (Deux cent quatre heures de vol représentent environ 30.000 kilomètres.)

Ce qu'avouent les Allemands

Le gouvernement allemand ne s'est déridé que tout récemment à mentionner le raid de l'aviateur français dans ces termes : « La « Strassburger Neue Zeitung » est informée de Vienne de la capture singulière d'un aviateur français attaché au corps de Nancy. L'aviateur français venait de Nancy et se rendait à Rovno. Il aurait eu comme mission de jeter des Manifestes en Allemagne et de prendre des vues photographiques, puis d'atterrir dans les lignes russes. Par une erreur qui lui fit perdre l'orientation, le vaillant pilote atterrit trois heures trop tôt près de Kawenczyn, au sud de Kielce. L'appareil dont il s'était servi était un biplan système Nieuport. Lorsqu'il apprit qu'il ne se trouvait qu'à quelques heures des lignes russes et qu'il était tombé en captivité autrichienne, l'infortuné héros eut une crise de larmes navrante. »

A cette version, il ne manque qu'un simple détail : les Allemands s'abstiennent d'indiquer que, pour se rendre de Nancy à Cholm, le pilote français passa au-dessus de Berlin. Et c'est le plus intéressant de son raid.

Le Départ de l'Aviateur

Ainsi que nous l'avons dit hier, c'est de Nancy, dans la soirée du 20 juin, que l'aviateur français a pris son vol. Un aviateur, qui fut témoin de ce départ, retrace la scène émouvante en ces termes :

« A neuf heures, nous apprenons que Marchal allait partir. D'un bond, nous nous précipitons vers son hangar, qui est

gardé sévèrement par des territoriaux. Nous l'aidons à passer sa combinaison fourrée; nous sommes plus émus que lui; nos mains tremblent un peu en l'agrippant, et, au moment où il va rabattre son passe-montagne, nous regardons avec angoisse et avec envie la figure énergique de ce camarade qui, par une belle nuit de juin, s'embarque avec le sourire vers la mort et vers la gloire. »

« L'aviateur monte dans la coque de l'avion qui emporte la quantité formidable de 750 litres d'essence. Essence, contact, l'hélice tourne... Il rabat ses lunettes... serremments de mains... le moteur ronfle allègrement... crispés, les mécaniciens écoutent son ronron sonore... Pourvu qu'il tienne jusqu'au bout!... Marchal tiendra... oui... mais le moteur!... Neuf heures trente, l'aviateur lève la main... l'appareil roule... décolle... Il est parti!... Nous nous sommes découverts, et, d'un seul cri, qui est l'expression de notre pensée : « Vive la France!... »

« Il monte, prenant sa hauteur au-dessus de Nancy. C'est une soirée tiède et calme... Minuscule, il monte, il monte dans l'apothéose du couchant. Et c'est un peu de notre âme, à chacun de nous, qui s'envole avec lui pour aller sur la capitale allemande jeter son défi, son ironie et son espérance... Maintenant, il pique vers l'Est, les lampes allumées de ses bouts d'ailes sont deux étoiles flantes, et notre cœur suit leur traînée lumineuse. »

L'Avertissement aux Allemands

Le lieutenant Marchal a survolé Berlin en pleine nuit et à 150 mètres d'altitude. Il aurait pu bombarder à loisir. Il a démontré aux Berlinois que, si nous le voulons, nous sommes en mesure d'aller voler au-dessus de leur ville. Il ne leur a lancé que des proclamations à titre d'avertissement. Mais, le jour où des représailles seront ordonnées contre un nouvel attentat monstrueux des pirates de l'air, un autre aviateur français pourra aller lancer des bombes là où ne sont tombés que des chiffons de papier, sur tel ou tel palais, y compris celui du kaiser.

Les Grands Raids antérieurs

Pour effectuer les 1.410 kilomètres du raid militaire Nancy-Cholm, le lieutenant Marchal a mis environ onze heures, réalisant une vitesse moyenne horaire de plus de 128 kilomètres. Il y a, en effet, 680 kilomètres de Nancy à Berlin et 730 kilomètres de Berlin à Cholm. L'exploit du lieutenant Marchal présente un très grand intérêt, aussi bien au point de vue militaire qu'au point de vue sportif. C'est, en effet, un nouveau record du monde de distance sans escale que l'aviateur français vient d'établir.

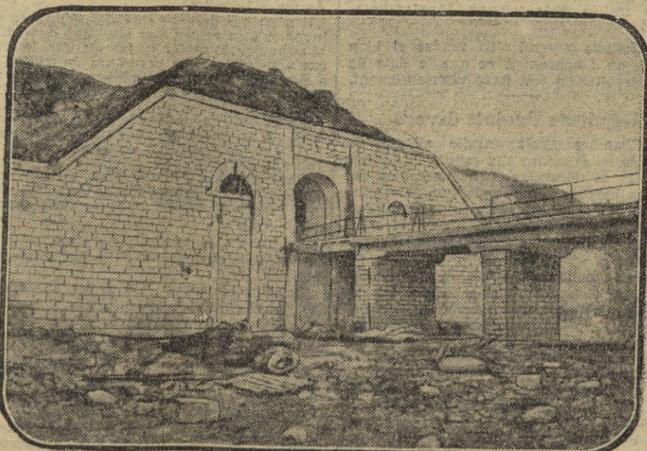
Voici les précédentes performances enregistrées par la Fédération aéronautique internationale. Le record du vol sans escale avait été établi le 13 octobre 1913 par Auguste Seguin, qui couvrit sans escale la distance de 1,021 kilomètres, mais en circuit fermé de ville à ville sur Paris-Bordeaux-Paris.

En octobre 1913, Gilbert effectua un voyage de Villacoublay en Poméranie (970 kilomètres) sans escale. C'est la performance qui peut le plus se rapprocher de celle du sous-lieutenant Marchal. Mais le raid de Gilbert ne fut pas homologué, parce qu'il n'y avait pas à bord de son avion d'appareil indicateur d'escale. Dans la traversée de la Méditerranée, de Saint-Raphaël à Bizerte, Garros, actuellement prisonnier en Allemagne, couvrit 800 kilomètres en sept heures cinquante-trois minutes.

Plusieurs aviateurs ont accompli des vols Paris-Berlin (1.000 kilomètres). Ce sont le Suisse Audemars, le 18 août 1913, et les Français Dancourt, le 17 avril 1913, avec escale à Liège et à Hanovre; Brindejone des Moulins, le 10 juin 1913, avec escale à Wanne, Lanoir, en août 1913. Il y eut aussi un Berlin-Paris par Audemars, le 12 juillet 1913, mais avec de nombreuses escales, à Hanovre, Diefeld, Wanne et Reims. Et voici d'autres vols, mais avec escale, d'aviateurs français, qu'il est également intéressant de rappeler : ils furent effectués au cours de l'année précédente la guerre : Seguin alla de Biarritz à Brème (1.350 kilomètres); Le tort fit Paris-Dantzig (1.350 kilomètres).

En ce qui concerne la durée, le record du monde est de 24 heures 8 minutes établi par Bohm, le 11 juillet 1914, sur l'aérodrome de Johannisthal, près Berlin. Le record français de la durée appartient, depuis le 26 avril 1914, à Poulet, qui vola sans arrêt pendant 16 heures 28 minutes 56 secondes 4/5.

AUTOUR DE VERDUN



UN DES FORTS PROTECTEURS DE LA VILLE

Ph. d'Excelsior.

Les Délégués parlementaires aux Armées

DECLARATIONS DE M. BRIAND

« Il ne faut pas fausser l'esprit de la Révolution jusqu'à la caricature. »

Paris, 25 juillet. — La Chambre a repris aujourd'hui la discussion du contrôle parlementaire aux armées, et le président du conseil, répondant notamment au député socialiste Renaudel, a été amené à faire des déclarations particulièrement intéressantes.

M. André Tardieu, rapporteur de la commission de l'armée, rend compte du texte proposé par cette commission à la suite du renvoi du contre-projet Benazet.

Le président donne lecture du texte du nouvel article premier, ainsi libellé :

« En vue d'exercer le contrôle effectif et sur place aux armées, la Chambre nomme une délégation directe. Le nombre des délégués est de trente. Ils sont élus pour trois mois; ils sont rééligibles. »

M. Louis Dubois (Seine) dépose un amendement ayant pour objet d'organiser une délégation nommée directement par la Chambre, et devant directement rendre compte de son mandat à la Chambre, au moins tous les mois, et au besoin en comité secret.

M. Sibille (Loire-Inférieure) défend un amendement d'après lequel la Chambre nommera une délégation de trente membres, qui exercera, avec le concours du gouvernement, le contrôle effectif et sur place de tous les services ayant la mission de pourvoir aux besoins de l'armée.

M. Tardieu, rapporteur, dit que l'amendement Sibille ne tend rien moins qu'à supprimer la délégation aux armées, comme s'il croyait que les députés iront en permanence s'installer aux quartiers généraux des armées, ce à quoi personne ne pense. Le rapporteur repousse donc cette disposition et le contre-projet Dubois pour demander le vote du nouveau texte de la commission.

M. Renaudel combat la conception de la commission réclamant des délégués qui iront librement sur place se renseigner et qui feront à la Chambre des rapports dont le gouvernement sera saisi. Il faut revenir à l'esprit de la Révolution et aux commissaires de la Convention.

M. Briand

M. Briand, président du conseil, déclare être, comme M. Renaudel, un admirateur de l'esprit de la Révolution. Mais cet esprit est entré dans nos mœurs et dans l'esprit de nos institutions.

Voix à gauche : Témoin la censure. M. Briand : La Révolution était singulièrement moins tolérante. Il ne faut pas fausser l'esprit de la Révolution jusqu'à la caricature. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre l'étranger, mais le pays était troublé par des dissensions fratricides et n'était pas comparable au magnifique exemple donné par le pays d'aujourd'hui. Voilà la différence profonde qui existe entre ces deux périodes.

Quand M. Renaudel nous montre les représentants surveillant les généraux, il sait que c'est à la suite de certains événements qui ne se sont jamais reproduits. Est-ce qu'il y a une analogie quelconque ? Il ne faut pas laisser se répandre dans le pays de fausses rapprochements. La France donne un spectacle d'union qui rend absolument inutile des mesures qui s'appliquaient parfois à la trahison et à la guerre civile. (Vifs applaudissements.) Il ne faut pas être hanté par ces souvenirs.

M. Briand définit ce que doit être le contrôle parlementaire. Personne plus que le gouvernement n'a intérêt au contrôle parlementaire. Le gouvernement n'a jamais cherché à empêcher l'exercice du contrôle que la Chambre tient de son mandat. Il ne cherche que ce contrôle, qui lui servira à briser certaines résistances. Il y a suffisamment à voir dans le présent de notre pays pour ne pas être hanté par un passé brillant qui n'a rien de commun avec la guerre d'aujourd'hui.

Le président du conseil n'a aucune arrière-pensée d'empêcher l'exécution de l'ordre du jour de la Chambre du 22 juin. Mais, sur cette pente, on peut aller très loin. Le devoir du gouvernement est de vous dire : « Jusque-là pas au delà ! »

Le discours du président du Conseil, pour improvisé qu'il soit, obtient un très vif succès et est salué des applaudissements de la grande majorité de l'Assemblée.

Les contre-projets Dubois et Sibille sont repoussés et l'article 1er adopté, avec cette addition de M. Jobert : « les armées de la République. »

On adopte l'article 2, ainsi conçu : « Le mandat des délégués est permanent et général. Il ne comporte aucune intervention dans la conception, la direction ou l'exécution des opérations militaires. Il s'exerce avec le concours du gouvernement sur l'ensemble des moyens mis à la disposition des armées, notamment état des effectifs, application des lois et décrets relatifs à leur utilisation fonctionnellement des services, armements, aéronautique, ravitaillement de toute nature, transport du matériel destiné à l'aménagement du terrain et à la protection des hommes, hygiène, trésor et postes et services télégraphiques. »

On adopte aussi à mains levées l'article 4 : « Le gouvernement est invité à faire assurer aux délégués au contrôle par l'autorité militaire, au vu d'une carte d'identité établie par les soins du ministre de la guerre, le libre et complet exercice de leur mandat, ainsi que toutes les facilités nécessaires à son exécution. »

M. Emile Constant propose que libre circulation soit permise à tous les députés, à leurs risques et périls, dans la zone des armées où les civils sont autorisés à circuler. Malgré l'opposition du rapporteur et du président du conseil, l'addition de M. Emile Constant est votée à mains levées à la presque unanimité.

Le 2e paragraphe de l'article 4, ainsi conçu : « La délégation rend compte par écrit de chacune de ses missions aux commissions compétentes, qui transmettent les comptes rendus au gouvernement et en saisissent la Chambre par des rapports d'ensemble au moins une fois par trimestre, » est réservé après le vote de l'article 5.

L'article 5 prévoit la nomination de la délégation directe sur la proposition des commissions du budget, de la marine de guerre, de l'armée, de l'hygiène.

Le premier paragraphe est adopté; le paragraphe 2 dit que la commission de l'armée représente quinze candidats, les trois autres commissions, cinq candidats chacune, en tenant compte autant que possible de la force numérique des groupes.

M. Nadi propose que les délégués des commissions, autres que celles de l'armée, soient réduits au nombre de trois par commission et qu'on ajoute les commissions des travaux publics et des P. T. T. aux commissions représentées. Rejeté par 320 voix contre 176.

M. Deyris propose de doubler le nombre des candidats proposés par les commissions au choix de la Chambre pour la délégation directe; au lieu de 30 candidats il y en aura 60.

Après pointage, l'amendement est voté par 261 voix contre 200.

M. Demoulin (Ardennes) propose que les délégués élus soient forcés de donner leur démission des commissions dont ils font partie. Cet amendement est repoussé par 334 voix contre 144.

M. Jules Delahaye propose qu'aucun député mobilisé ne puisse faire partie de la délégation, afin qu'il ne devienne pas le supérieur de ceux dont il était la veille le subordonné. Malgré l'opposition du rapporteur, l'amendement est adopté à mains levées.

On vote enfin l'ensemble de l'article 5 ainsi libellé :

« La Chambre nomme la délégation directe sur la proposition des commissions de l'armée, du budget, de la marine, de la guerre et de l'hygiène. »

« La commission de l'armée présente 30 candidats, les trois autres commissions 10 candidats, chacune en tenant compte autant que possible de la force numérique des groupes. »

« Les candidats sont choisis parmi ces commissions, soit parmi leurs membres, soit parmi les autres membres de la Chambre. »

« Trois jours avant la date fixée pour la nomination de la délégation, les commissions précitées remettent au président de la Chambre leurs listes de candidats, qui sont immédiatement insérées, à la suite du compte rendu in-extenso. »

Les différents votes ayant, selon le rapporteur, changé le sens du projet, au moment de l'explication des votes, M. André Tardieu demande le renvoi du projet à la commission en vue d'une délibération en seconde lecture.

M. Briand : La proposition du rapporteur de la commission me paraît très raisonnable, le gouvernement ayant comme la Chambre intérêt à ce que le projet soit applicable.

Le renvoi à la commission est adopté par 449 voix contre 7.

La séance est levée à neuf heures. Prochaine séance demain.

Une Demande d'Interpellation impromptue

Avant la séance M. Viollette, député radical-socialiste, avait demandé à interpellier sur l'état de nos approvisionnements en munitions, sans réclamer la discussion immédiate. (Mouvements divers.)

M. Briand, président du conseil, répond qu'il s'étonne du dépôt de cette interpellation, après les longues discussions de la Chambre et du Sénat en comité secret. Au reste, une pareille question n'est pas de celles qu'on peut librement traiter à la tribune.

Si, à chaque séance de la Chambre, dit-il, le gouvernement doit se trouver en présence d'une interpellation, ce n'est pas une bonne méthode de travail. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait un débat sur ces questions à la tribune. Une explication dans le cabinet du ministre suffirait.

M. Viollette a fait certaines constatations dans une usine. Ne croit-il pas que le sous-secrétaire d'Etat aux munitions, qui n'est pas dépourvu de jugement que le ministre de la guerre et le gouvernement n'aient pas fait les mêmes constatations que M. Viollette ?

S'il y a des usines qui pourraient être développées si elles avaient plus de main-d'œuvre, il y a aussi les besoins de l'agriculture, qui réclame des bras, et il y a les besoins de nos effectifs. C'est le rôle du gouvernement de concilier toutes ces nécessités. C'est pourquoi je m'étonne qu'un esprit avisé comme M. Viollette ne se rende pas compte que cette question ne gagnerait pas à être traitée à la tribune. (Applaudissements.)

M. Viollette répond s'en rendre si bien compte, qu'il consent à ce que la date de son interpellation soit fixée ultérieurement.

Dépôt de Projets divers

La Chambre avait ensuite adopté un projet de loi tendant aux agents de change la loi du 30 décembre 1911, concernant les chèques barrés; une proposition de résolution de M. Mourier, invitant le gouvernement à procéder, dans le plus bref délai possible, à la révision de tous les sursis d'appel.

L'ordre du jour appelle la discussion : 1. du projet de loi relatif à l'admission des officiers d'administration dans les corps de troupe et des officiers combattants dans une arme autre que leur arme d'origine; 2. du projet de loi tendant à modifier l'article premier du décret du 12 novembre 1914 relatif à l'admission des officiers de réserve dans l'armée active, ratifié par la loi du 30 mars 1915.

Ce projet a été adopté après que M. J. Thierry, sous-secrétaire d'Etat, eut remercié la Chambre d'avoir rendu leurs droits à l'ancienneté aux officiers des armes non combattantes passant dans des armes combattantes.

AU SÉNAT

Le Débat sur les Loyers

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif aux modifications apportées aux baux à loyer par l'état de guerre. L'urgence est déclarée.

M. Henry Chéron, rapporteur : Le Sénat est saisi d'un problème difficile et grave, mé de la guerre, rendu plus complexe par l'accumulation des moratoires. Il importe qu'il soit résolu dans le plus bref délai. (Très bien !) Nous pensons tous qu'au lendemain de la mobilisation, les pouvoirs publics avaient le devoir de conserver aux mobilisés et leur foyer et les moyens d'existence de leur famille. Si on avait pensé dès le premier jour à instituer, à côté des allocations de famille, des secours de loyer, le problème actuel ne se serait pas posé avec l'acuité actuelle.

Il n'est pas douteux cependant qu'on a choisi dans la question des loyers la méthode la plus déficiente, étant donnée surtout la prolongation de la guerre. On est mal parti dans la question. (Très bien !) On a pratiqué ajournement sur ajournement; le temps n'a fait qu'aggraver les choses. Des personnes solvables ont perdu le suite de l'échéance. (Très bien !) Des milliers de propriétaires se sont vu arracher leurs revenus. Il faut remettre les choses en ordre; c'est la tâche aujourd'hui du Parlement.

Un arrière formidable s'est constitué dans le paiement des loyers, et cet arrière pèse sur les propriétaires, dont certains se sont trouvés réduits à une situation voisine de la misère. Ces propriétaires ont subi les effets des décrets pris à l'encontre de leurs droits; ils ont fini par s'émeouvoir, par protester et par demander que l'Etat, ayant réquisitionné leurs propriétés, les en dédommage.

Sur près de 9 millions de maisons existant en France 8 millions ont une valeur locative ne dépassant pas 500 fr. Les charges fiscales et hypothécaires de la propriété ne cessent d'augmenter. Le propriétaire est le déprécié. L'Etat se doit à lui-même, comme il doit à la justice de ne pas déprécier sa propriété. Notre projet a pour but de provoquer le retour pour l'avenir au droit commun.

M. Henry Chéron entre alors dans les détails de ce texte et développe les dispositions traitant des résiliations, exonérations, délais, interdiction de poursuites à l'égard des mobilisés privés de leurs ressources habituelles, indemnités, créances hypothécaires, etc.

Il y a urgence à résoudre la crise actuelle, qui ne pourrait se poursuivre sans préjudice pour l'ordre et l'unité nationale. (Vifs applaudissements.)

M. DEBIERRE

M. Debierre, sénateur du Nord, débute en reconnaissant qu'il est certain que la solution du problème posé est difficile, et reconnaît volontiers que les difficultés augmentent avec le temps. Puis il fait une critique du projet de la commission.

Le rapporteur a fait allusion à un projet de loi spécial pour les pays envahis. Beaucoup de leurs habitants se sont réfugiés à l'intérieur de la France; ils ont dû payer leurs loyers d'avance. Mais seront-ils tenus de payer des loyers de leur pays d'origine ?

Le ministre : Mais non. L'article 13 les exonère.

M. Viviani

Le garde des sceaux monte ensuite à la tribune. Il écarte d'abord les critiques, selon lui injustifiées.

Quand la nation entière prit les armes, toutes les affaires furent suspendues. Comment maintenir l'exécution des contrats ? Les règles du Code civil ne pouvaient s'appliquer dans les circonstances que nous traversons. Le moratoire ne couvrirait pas les loyers au delà de 600 fr. Les propriétaires n'ont pas, en général, exercé de poursuites. Les moratoires ont enregistré l'insolvabilité, ils ne l'ont pas créée. (Très bien !)

Qui peut payer doit payer, avons-nous dit. La formule est belle, mais elle ne peut suffire à trancher les difficultés. Le fait de guerre n'étant pas un cas de force majeure, était-il possible de livrer des milliers de locataires aux tribunaux ?

Les deux Chambres ont pensé que non; et elles ont forgé un droit nouveau. (Très bien.)

Entre les projets des deux Chambres, l'orateur fait ce parallèle :

La Chambre a prévu et votre commission admet l'institution des commissions arbitrales.

La Chambre admet l'exonération à l'égard de celui qui a perdu une partie notable de ses ressources; votre commission vous propose un texte plus étroit; il faudra que le locataire ait été privé des ressources nécessaires de paiement de ses loyers. Il me paraît qu'une formule intermédiaire devrait être adoptée. En ce qui concerne les exonérations de plein droit, il n'y a pas de différences essentielles entre les deux assemblées. L'indemnité aux propriétaires de petits logements est tout fait justifiée. Ces propriétaires rendent à l'Etat le service de garder des familles qu'il aurait été exposé de loger lui-même.

Il n'est pas douteux que des mobilisés ont été privés sans raison leur situation de mobilisés pour ne pas régler leurs créances; le texte qui vous est soumis permettra de mettre fin à des pratiques que n'ont jamais voulu admettre les auteurs des décrets de 1914. (Très bien !)

En ce qui concerne la question de l'indemnité, le texte de la commission est assez différent de celui de la Chambre. Je me rallie à ce texte.

Pour terminer, je demande au Sénat de vouloir bien hâter le vote de cette loi, dont je n'ai pas besoin de marquer l'importance. (Vifs applaudissements.)

La discussion générale est close, et le Sénat décide qu'il passe à la discussion des articles.

La suite est renvoyée à la prochaine séance, jeudi prochain deux heures.

DEPOTS DE PROJETS

M. Ribot, ministre des finances, avait déposé au début de la séance un projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes assimilées de l'exercice 1916.

L'amiral Lacaze, ministre de la marine, dépose : 1° le projet de loi sur l'avancement dans le cadre des officiers de marine; 2° le projet de loi sur la nomination au grade d'officier dans la marine des élèves sortant de l'Ecole polytechnique.

NOUVEAUX SUCCÈS SUR LA LIPA

L'Offensive victorieuse en Arménie

ERDZINJAN MENACÉ

Paris, 25 juillet. — Les plus récents Communiqués russes marquent de nouveaux succès sur la Lipa, où l'on a capturé une compagnie entière et pris des mitrailleuses. Ces succès répétés du front de Riga à la Bukovine, dont les derniers Communiqués ont fait mention, montrent que, en présence de la nécessité qui s'impose à l'état-major allemand de consacrer son principal effort au front de la Somme, les Russes se trouvent dans les meilleures conditions de réussite pour une marche générale en avant.

Mais c'est en Arménie que nos alliés remportent les avantages importants, et l'on peut, sans exagération, dire que la conquête de cette province urque s'achève méthodiquement. Après la prise d'Ardas, au saillant que fait la grande route d'Erzeroum à Trébizonde, vers l'est, les forces qui opèrent le long du littoral se sont portées à la même hauteur jusqu'à la ville de Fol, qui est à 50 kilomètres à l'ouest de Trébizonde. Celles qui tiennent le terrain plus au sud se sont avancées jusqu'à Kelkit-Tchilik; ces points de Fol, Ardas et Kelkit, dessinent un front dirigé du nord au sud, face à l'ouest, qui déjà dépasse Erzinjan. La liaison entre les troupes du littoral de la mer Noire et celles qui ont progressé vers la vallée de l'Euphrate, en partant d'Erzeroum, est donc aujourd'hui réalisée. Libres de débarrasser leurs hommes et leur matériel à Trébizonde et dans les petits ports situés à l'ouest de cette ville, les Russes disposent d'excellentes routes pour les acheminer dans la direction d'Erzinjan. Les attaques turques ont été repoussées précisément sur la chaussée principale menant à Erdzinjan. L'offensive continue dans cette direction, où les Russes étendent leur front. Il n'est pas probable que le centre de résistance de l'armée ottomane puisse s'opposer longtemps à cette marche convergente vers Erdzinjan, dont on peut prévoir la chute prochaine.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Pétrograd, 25 juillet.

Front occidental

Rien d'important à signaler pendant le cours de la journée.

Front du Caucase

Sur la chaussée d'Erzinjan, dans la REGION DE ZIARET-TAMASI, nos troupes ont repoussé deux contre-attaques turques et occupé les hauteurs près d'Aglik. Notre offensive continue : à l'est de la chaussée d'Erzinjan, nous avons occupé la ligne sur la rivière Douroum-Darasi, après avoir repoussé plusieurs attaques turques. Notre cavalerie a atteint la ligne Boz-Tapa-Morteitli.

DECLARATIONS

du Général Alexeïeff

Chef d'Etat-Major général russe

Les Succès des Alliés ne font que commencer. — Les Allemands ont épuisé leurs ressources.

Pétrograd, 25 juillet. — Le général Alexeïeff, chef d'état-major de l'armée russe, a fait les importantes déclarations suivantes :

« Le succès des armées alliées commence à peine, aussi bien sur le front oriental que sur le front occidental. En ce qui concerne le front russe, bien que notre offensive ait été déclenchée depuis déjà quarante-huit jours, il faut considérer qu'elle va durer pendant encore une longue période de temps, car notre tâche commence à peine. »

« Sur le front occidental, la nouvelle armée anglaise et les héroïques troupes françaises se conduisent admirablement. Quant à nos alliés italiens, tout permet d'espérer qu'ils ne tarderont pas à reconquérir le Trentin et à porter ensuite un coup sérieux à l'Autriche. »

« Actuellement, les opérations de l'armée russe sont fort gênées par le mauvais temps, surtout dans le sud, où des pluies abondantes ont amené une crue exceptionnelle du Dniester et du Pruth, ce qui entrave considérablement nos communications. Nous avons eu certainement quelques mécomptes, notamment dans nos tentatives pour rompre les lignes allemandes à Baranovitch, mais ce sont là des incidents d'ordre secondaire, qu'il faut toujours prévoir dans une lutte pareille à celle qui est engagée. »

« Ces mécomptes, en tout cas, ne sauraient ébranler ma confiance dans le succès final. Elle est basée sur deux raisons essentielles. L'offensive des alliés se produisant simultanément à l'Est et à l'Ouest, nos ennemis sont maintenant obligés de faire face sur les deux fronts, et sont mis dans l'impossibilité de nous attaquer alternativement comme ils le faisaient jusqu'à présent. »

« D'autre part, il devient de plus en plus évident que les réserves de nos adversaires s'épuisent rapidement et qu'ils se trouveront bientôt impuissants à combler les vides qui se produisent dans leurs rangs, car il ne faut attacher aucune valeur aux racontars mis en circulation par les Allemands au sujet d'une prétendue armée de réserve concentrée sur divers points de l'empire germanique. »

« C'est purement et simplement un bluff qui ne saurait nous impressionner. Nous savons pertinemment que les Allemands

n'ont plus à leur disposition, ni assez d'hommes, ni assez de matériel, pour constituer de nouvelles unités. »

« Pour démontrer à quel point d'insuffisance numérique on est arrivés les armées allemandes, je n'ai qu'à rappeler un fait bien établi : quatre divisions furent envoyées en toute hâte de France sur le front russe. Ces divisions furent suivies peu après de quatre autres divisions qui arrivèrent dans le courant du mois de juin, lorsque commença notre offensive; ces dernières étaient la 19e et la 20e divisions, constituant le 10e corps d'armée actif, la 11e division bavaroise et la 43e division de réserve. Nos attentions en outre la 44e division, mais elle ne vint pas. Bien qu'il reste dix-sept divisions devant Verdun, l'ennemi s'est trouvé dans l'impossibilité de détacher de ces divisions un seul homme pour l'envoyer ici. Dès que les armées britanniques commencent d'avancer, toute idée de transférer des troupes sur le front oriental dut être abandonnée par l'état-major allemand. Les unités que nous avons devant nous à l'heure actuelle représentent l'effort maximum que puisse faire l'Allemagne; les quelques troupes dont elle peut disposer encore sont dirigées sur différents points du front russe, mais surtout vers le sud, afin de boucher les vides énormes causés par la défaite des Autrichiens. »

« Par ailleurs, je crois pouvoir ajouter qu'actuellement la situation de l'Allemagne au point de vue intérieur devient de plus en plus critique, ce qui pour nous est un motif de plus d'espérer l'effondrement prochain des empires centraux. »

LA PÉNÉTRATION DES COSAQUES EN HONGRIE TERRORISE LA POPULATION

Londres, 25 juillet. — On mande de Budapest que des détachements de cosaques ont passé les Carpathes et se sont avancés d'une cinquantaine de kilomètres en Hongrie, semant la panique dans tous les villages et dans les villes. Des milliers de réfugiés affluent vers les plaines, terrorisant par leurs récits les populations que les proclamations ne parviennent plus à rassurer. Ces réfugiés gênent les opérations militaires, obstruant les routes, arrêtant les colonnes de ravitaillement. Ces routes sont jonchées de cadavres de gens morts d'épuisement et de carcasses de chevaux dans un désordre indescriptible.

LA RÉUSSITE DE KOUROPATKINE

Pétrograd, 25 juillet. — Les Allemands ont dû abandonner non seulement leurs tranchées près du lac Swenten, mais encore leurs positions avancées du côté nord. Il est évident maintenant que l'initiative des opérations appartient à Kouroupatkine, et on se rend bien compte que le général a atteint son but, soit qu'il ait voulu forcer Hindenburg à engager ses réserves et l'empêcher à se porter ailleurs, soit qu'il ait prétendu exercer une poussée en avant. Les Russes ont en effet gagné près de Riga tout le terrain où les Allemands avaient si laborieusement établi leurs tranchées. (Radio.)

Pétrograd, 25 juillet. — Le général Kouroupatkine possède, à n'en pas douter, l'initiative dans les opérations commencées sur le front nord-ouest; s'il désire forcer Hindenburg à amener ses réserves et à les immobiliser, ou s'il voulait, au contraire, l'obliger à attaquer, il a parfaitement réussi. Il n'est pas douteux que les Russes aient gagné du terrain tout le long des positions de Riga. Suivant des rapports particuliers tout à fait dignes de foi, il est certain que sur quelques points les Allemands perdirent des tranchées qu'ils avaient mis beaucoup de temps et beaucoup de soin à construire. Ils laissèrent encore beaucoup de prisonniers; ceux-ci arrivent sans discontinuer à Riga, par paquets de 50 à 100; ils sont affaiblis, leur étonnement est grand de constater l'activité qui règne dans une ville qu'ils croyaient depuis longtemps abandonnée par la population civile.

Fantastique Combat naval imaginé par les Turcs

Genève, 25 juillet. — Comme tous ces jours derniers les Turcs ne donnent aucune nouvelle importante du front du Caucase, ils racontent, par contre, que le croiseur « Midelli » (ancien croiseur allemand « Breslau », de 4,550 tonnes) a livré bataille devant Sébastopol à de fortes unités navales russes, parmi lesquelles le cuirassé moderne « Impératrice-Marie » (22,800 tonnes), des contre-torpilleurs modernes et d'autres encore. Après quatre heures de ce combat fantastique, le « Midelli » a percé l'encercllement ennemi et est revenu indemne.

Dans les Balkans

LE NOUVEAU MINISTRE DE FRANCE EN ROUMANIE

Bucarest, 25 juillet. — M. de Saint-Aulaire, ministre de France, est arrivé ce matin à Bucarest avec le colonel Perprez, attaché militaire.

M. PACHITCH A CORFOU

Corfou, 25 juillet. — M. Pachitch, président du conseil de Serbie, est arrivé à Corfou, venant de Rome.

L'ETAT DE SIEGE A SOFIA

Rome, 25 juillet. — Un télégramme de Salonique annonce que l'état de siège a été proclamé à Sofia et dans plusieurs autres villes bulgares.

Les Anglais gagnent du Terrain à Pozières

NOUS PROGRESSONS AU SUD DE LA SOMME

Paris, 25 juillet. — La lutte fait toujours rage sur le front britannique entre l'Ancre et la Somme, où l'ennemi, qui s'est encore renforcé en hommes et en canons au dire de nos alliés, manifeste un vigoureux retour offensif.

L'artillerie tonne sans discontinuer dans ce secteur, et les contre-attaques allemandes se succèdent, d'ailleurs sans succès.

Le 24 au soir, l'adversaire a attaqué l'aile droite du côté de Longueval, mais les tirs de barrage arrêteront son élan. Pendant la nuit, après un intense bombardement, il s'attaqua par deux fois au centre, près de Bazentin; mais les feux d'artillerie et de mousqueterie l'empêchèrent d'aborder les lignes anglaises.

Enfin, dans l'après-midi du 25, les Allemands tentèrent de lancer de nouvelles colonnes d'assaut du nord-est contre Pozières; mais cette tentative à l'aile gauche échoua comme les précédentes, leur causant des pertes aussi sévères.

Sur le reste du front, la lutte est moins vive. Cependant, sur certains points, d'ardents corps à corps ont permis aux Anglais de gagner encore quelque terrain,

notamment au nord de Pozières. Cette progression menace ainsi de déborder le village où l'ennemi oppose toujours une résistance acharnée, qui s'explique par la valeur tactique de la position, car elle occupe le sommet d'un petit plateau et donne un feu avantageux pour l'artillerie sur les positions environnantes.

De leur côté, les troupes françaises, par de brillants coups de main, continuent à rectifier avantageusement le front au sud de la Somme, où elles ont occupé quelques tranchées au nord de Vermandovillers, et se sont emparées d'un groupe de maisons organisées en citadelles par les Allemands.

Ce ne sont là, évidemment, que des affaires locales; mais elles sont intéressantes parce qu'elles témoignent du mordant de notre infanterie.

Ce ne sont là, évidemment, que des affaires de notre offensive, qui déjà d'ailleurs nous a procuré des résultats très satisfaisants, puisque les troupes franco-anglaises ont fait jusqu'ici 26.233 prisonniers et pris un énorme butin, 140 canons, en particulier, sans compter plus de 80 kilomètres carrés de terrain reconquis.

★ COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 25 Juillet (15 heures)

Au SUD DE LA SOMME, hier, en fin de journée, nous avons enlevé au SUD D'ESTREES un îlot de maisons puissamment fortifiées par l'ennemi. Au cours d'une petite attaque, nos troupes ont chassé les Allemands de quelques tranchées qu'ils occupaient au NORD DE VERMANDOVIERS.

Entre FOISE ET L'AINSE, nous avons dispersé à coups de fusil plusieurs reconnaissances qui tentaient d'aborder nos lignes dans le secteur de TRACY-LE-VAL.

Sur la RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, une tentative d'attaque ennemie à la grenade vers la cote 304 a échoué sous nos feux de mitrailleuses.

Sur la RIVE DROITE, bombardement violent de toute la région comprise entre FLEURY et LA LAUFEE.

En ALSACE, à la suite d'une préparation d'artillerie, les Allemands ont prononcé une attaque sur nos positions vers BALSCHWILLER (nord-ouest d'Altkirch). Après un combat assez vif, l'ennemi a été rejeté de quelques éléments de tranchées où il avait pris pied.

Du 25 Juillet (23 heures)

En dehors d'un bombardement violent dans la région de LA LAUFEE (rive droite de la Meuse), aucun événement important à signaler sur l'ensemble du front.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 25 Juillet (11 heures 40)

Pendant ces derniers jours, l'ennemi a amené de nouveaux renforts d'infanterie et d'artillerie sur le front de la Somme. Pendant toute la journée d'hier, le bombardement ennemi a été à peu près continu et à certains moments très violent.

Une tentative d'attaque sur notre flanc droit, faite hier après-midi, a échoué sous nos feux d'artillerie.

La nuit dernière, deux autres attaques d'infanterie, précédées d'une canonnade particulièrement violente, ont été lancées contre le centre de notre ligne. Elles ont été également arrêtées par la concentration de notre artillerie et de notre fusillade.

En aucun endroit l'ennemi n'a réussi à atteindre les tranchées britanniques, et ses vaines attaques doivent lui avoir coûté de fortes pertes.

Sur d'autres points de la ligne il y a eu de nombreux combats corps à corps, et notre infanterie a gagné du terrain en plusieurs endroits.

Au nord de POZIERES, dont la plus grande partie est actuellement en notre possession, l'ennemi continue à résister avec acharnement. Mais là aussi nous avons gagné quelque terrain, et nous nous sommes emparés de deux mitrailleuses, et avons fait de nouveaux prisonniers, dont deux commandants de bataillon.

Du 25 Juillet (19 heures 45)

Un violent combat corps à corps, accompagné de jets de grenades, s'est déroulé toute la journée en divers points de notre ligne de bataille.

Cette après-midi, l'ennemi a essayé de lancer du nord-est une attaque d'infanterie sur POZIERES. Cette tentative a échoué sous notre feu d'artillerie.

Entre l'ANCRE et la MER, rien d'important à signaler.

Comment Ecossais et Sud-Africains reprirent le Bois Delville

Aux armées britanniques, le 25 juillet. — Les troupes écossaises qui ont pris Longueval dans le premier assaut, le 14 juillet, et qui, après quatre jours d'efforts imaginables, ont arrêté et refoulé la dernière contre-attaque allemande, faite avec des effectifs d'une supériorité numérique énorme, sont les mêmes qui, avec une poignée de vaillants Sud-Africains, sur la ligne construite habilement, mirent en fuite, dans une lutte corps à corps, neuf ou dix bataillons de troupes fraîches allemandes, lors du début de l'offensive britannique. Ce fut un épisode héroïque qui vaut d'être conté :

Au matin du 1er juillet, vers 8 heures, les Allemands commencèrent le bombardement avec une violence telle que tous ceux qui en furent témoins déclarent n'en avoir jamais vu de pareil. Le bombardement se poursuivit pendant sept ou huit heures sans arrêt. Dans le courant de la journée, par petites bandes, les Sud-Africains, chassés du bois Delville, atteignirent à reculons la ligne de tranchées écossaises.

Là, ils s'arrêtèrent. L'infanterie ennemie surgit, un peu après 15 heures, de tous les côtés du bois. Devant cette avalanche d'ennemis, nos alliés se replièrent dans une tranchée de réserve préparée quelques mètres en arrière. Là, rassemblant tout ce qu'ils purent trouver de fragments de bataillons, de débris de compagnies, de restants de pelotons, les Ecossais et les Sud-Africains, malgré leur petit nombre, Jondirent hors de la tranchée, chargèrent l'ennemi et refoulèrent la masse des assaillants. Tous, blessés et valides, après quatre jours et quatre nuits sans sommeil d'efforts et de combats continus, participèrent à ce terrible assaut. C'était une épreuve folle, mais, heureusement, à un moment critique, un détachement sud-africain, avec des mitrailleuses, arriva, et la fortune qui favorisait les braves leur permit de faire l'impossible, et ils vainquirent. L'ennemi, malgré son nombre, recula.

Pozières, Théâtre de Combats sauvages

Nord de la France, 25 juillet. — Depuis dimanche matin, la bataille de nouveau fait rage sur le front anglais. Les renseignements

qu'apportent les combattants confirment l'acharnement de la lutte épiquée qui se déroule nuit et jour dans Pozières et devant Guillemont. Les combats de Pozières, notamment, dépassent en violence tout ce que l'on peut imaginer.

Dès que fut donné, dimanche matin, le signal de l'attaque, après un bombardement d'une intensité effroyable, les fantassins anglais, volontaires londoniens et grenadiers australiens s'élançèrent à l'assaut de la redoute élevée à l'entrée du village. L'ennemi résistait vaillamment, et s'emparaient des premières maisons. Dans le courant de la matinée, ils étendirent leur progression jusqu'au centre du village, mais vers onze heures et demie, les allemands, ayant rassemblé dans la partie nord du village des forces considérables, lancèrent une puissante contre-attaque.

La rencontre se produisit non loin de l'église. Les adversaires se précipitèrent les uns contre les autres avec un fureur égale. Les Allemands, dont l'ardeur combattive avait été stimulée à l'aide de breuvages d'éther, l'odeur dont ils étaient imprégnés ne laisse aucun doute à cet égard, — attaquaient avec beaucoup de résolution, mais les vaillants hommes, en particulier les Australiens, qui se couvrirent de gloire, résistèrent avec une ténacité héroïque. Le fusil ne joua aucun rôle dans cette mêlée atroce : le couteau, la baïonnette, le brownin et la grenade furent les seules armes dont on se servit. Les Allemands y ajoutèrent une sorte de masse à manche long dont l'extrémité est garnie de clous, arme d'apâche, non de soldat. Un commandant anglais rapporte avoir vu un officier boche s'en servir contre un blessé. Il tenta de l'achever à l'aide de ce monstrueux engin, mais il n'en eut pas le temps : un coup de revolver l'étendit raide à côté de sa victime.

Dans une maison en ruines une escouade allemande, qui espérait y trouver un refuge pour sa mitrailleuse, fut anéantie à la baïonnette jusqu'au dernier homme par un parti d'Australiens qui y avait pénétré à sa suite.

Un lieutenant anglais, chargé à la tête de ses hommes, se trouva face à face avec un capitaine bavarois. Il lui porta un coup d'épée en pleine poitrine; au même instant il recevait de son adversaire une balle dans le bas ventre. Maltraitant ses souffrances, l'officier anglais eut la force de donner à l'ennemi un nouveau coup d'épée, mortel cette fois. Lui-même, hélas ! expira peu après.

Sous la pression de nouvelles forces amenées en renfort, les Anglais durent au début de l'après-midi, céder un peu de terrain, mais dès quatre heures, ils reprenaient leur vigoureuse offensive, et à sept heures du soir ils occupèrent le village aux trois quarts.

La nuit fut relativement calme. Les Anglais en profitèrent pour consolider le terrain conquis.

Hier matin, à l'aube, une attaque allemande, qui avait précédé un violent bombardement, réussit à repousser les Anglais jusqu'à la place. Deux heures plus tard, c'était au tour des Allemands de se replier devant un nouvel assaut des troupes britanniques dont la tenace vaillance ne tarda pas à triompher de la résistance de l'ennemi.

Un nouvel Obus boche à Feu liquide

Londres, 25 juillet. — Les Allemands ont employé de nouveau un obus à feu liquide contre les troupes britanniques à Pozières. Ces obus éclataient en l'air et retombaient comme des torches enflammées. Un des soldats de la nouvelle armée déclara :

« Les obus à feu liquide nous firent peur tout d'abord. C'était comme si les étoiles tombaient tout en feu du ciel. Ils ne firent pas beaucoup de mal, et après le premier émoi, nous n'y fîmes plus attention. Les obus à gaz toxiques qui tombaient aussi sur nous affectèrent quelques-uns d'entre nous, mais, comme on se hâta de sortir de la zone mortelle, il n'y eut pas de cas d'asphyxie complète. »

La Manivaise Foi de l'Etat-Major allemand

Paris, 25 juillet. — L'état-major allemand s'efforce de réduire par tous les moyens : communiqués tendancieux, fausses dépêches, etc., l'importance et les résultats de l'offensive franco-anglaise des deux côtés de la Somme. Les journaux de Berlin et de Cologne, dociles au mot d'ordre de l'état-major, ont publié des cartes truquées, puis ils ont expliqué à leurs lecteurs que, dans l'état actuel des choses, il était impossible de déterminer un tracé exact du front, que d'ailleurs les gains de terrain étaient fragmentaires et l'avance insignifiante.

Il suffira de rappeler qu'au cours de cette avance insignifiante, les troupes anglo-françaises ont fait 26.233 prisonniers, pris 140 canons de tout calibre, une quarantaine de mines et plusieurs centaines de mitrailleuses.

Les Allemands dissimulent toujours leur Echec

Genève, 25 juillet. — Après un retard de deux jours, les Allemands se décident à avouer la perte de Pozières, disant :

« Le seul avantage de l'ennemi que nous n'ayons pas encore annulé est l'occupation de quelques maisons de Pozières. »

Ils célèbrent l'héroïsme extraordinaire déployé à Longueval par les irrésistibles grenadiers du Brandebourg, revenus en hâte de Verdun, et, afin de préparer l'opinion à de nouvelles attaques, ils annoncent que la diminution d'intensité du feu d'artillerie n'a été que momentanée.

« A droite de la Meuse, disent-ils, l'activité des deux artilleries a atteint à plusieurs reprises une grande violence, sans aucune opération d'infanterie. »

« Sur le front oriental, dans la partie nord du front et dans le secteur du général Bothmer, il n'y a aucun événement à signaler, à part la rencontre de quelques patrouilles. Au nord-ouest de Beresteczko, fortes attaques russes. »

Craintes allemandes d'intervention italienne aux Côtés des Français

Zurich, 25 juillet. — Commentant la situation générale, le critique militaire de la « Gazette de Francfort » écrit :

« Les combats qui se livrent actuellement des deux côtés de la Somme continuent avec une violence qui est loin de s'amoindrir, sans amener toutefois de décision. Entre temps, de nouveaux combats se préparent devant Verdun, et, pour sauver cette place forte, l'Italie va, notamment, déclarer la guerre à l'Allemagne. De cette façon, les troupes italiennes auront la faculté de pouvoir rejoindre les troupes françaises devant Verdun, afin de leur donner quelque renfort. Mais nos adversaires finiront par s'apercevoir que l'Allemagne ne peut pas être vaincue, attendu que notre peuple supporterait, s'il le faut, sans murmurer une troisième offensive, de même que notre armée. En outre, nous avons groupé dans nos casernes toute la jeunesse, et ces jeunes gens n'attendent que l'ordre pour partir sur le front. »

« Pas un Allemand ne se laissera vaincre ou abattre, et nos ennemis n'envahiront point notre pays durant cette guerre. Nous devons le dire aux pays neutres ainsi qu'à nos ennemis. »

En Angleterre

Le Lieutenant Weill à Londres

Londres, 25 juillet. — Aujourd'hui le Lieutenant Georges Weill, de la 8^e division d'infanterie française, ancien député au Reichstag, a visité les couloirs de la Chambre des communes, où il a été l'objet d'une chaude réception.

Le lieutenant Georges Weill, envoyé au Reichstag par les électeurs de Metz, a été condamné à mort par contumace par le conseil de guerre de Strasbourg. Il est accompagné par l'artilleur Cabanne; tous deux sont venus visiter la Grande-Bretagne et faire des conférences aux travailleurs.

Les Opérations de la Flotille de Douvres

Londres, 25 juillet. — Un supplément de la « Gazette de Londres » publie un rapport du vice-amiral Bacon, commandant à Douvres, résumant les opérations de sa flotille depuis décembre 1915. L'amiral dit :

« Dans les six derniers mois, plus de 31.000 bâtiments marchands ont passé à travers nos navires patrouilleurs; 21 seulement ont été coulés ou sérieusement endommagés par l'ennemi. »

« Notre flotille a de plus aidé à protéger le flanc de notre service de transport de troupes. Pas une seule perte de vie n'a été signalée durant toute cette période. »

« La protection de notre marine marchande a coûté environ 4 % de sa flotille; de plus, 77 officiers et marins ont été tués. »

La Guerre aérienne

Nos Escadrilles de Bombardement

Paris, 25 juillet (officiel). — Dans la nuit du 24 au 25, une de nos escadrilles a bombardé les gares de Pierrepont, Longuyon, et des bivouacs près de Mangiennes.

Nungesser abat son dixième Avion

Paris, 25 juillet (officiel). — Dans la journée du 22 juillet, le sous-lieutenant Nungesser a abattu son dixième avion allemand.

Paris, 25 juillet. — A peine remis de sa quatrième blessure, le sous-lieutenant Charles-Etienne Nungesser vient de signaler sa rentrée sur la grande scène héroïque du théâtre de la guerre en abattant son dixième avion boche. D'autre part, comme, pour certains aviateurs figurant au tableau, les drachens comptent dans le nombre des appareils abattus, nous considérons comme juste de porter à l'actif de Nungesser en outre de ses dix avions, les deux drachens qu'il a descendus en mars et en mai derniers; Nungesser compte donc aujourd'hui pour douze appareils abattus et prend ainsi la première place *ex aequo* avec Navarre. A vingt-trois ans, Nungesser, un blondinet du Nord, affirme les plus belles qualités d'énergie morale et physique. Ajoutons qu'il est adoré de ses chefs et de ses camarades.

Le Kronprinz aurait survolé les Lignes françaises

Amsterdam, 25 juillet. — Le Kronprinz a fait ses débuts comme aviateur la semaine dernière en survolant, pendant un quart d'heure, les lignes françaises à Verdun. Cet incident a suscité de nombreux commentaires en Allemagne.

« Les Anglais veulent vaincre », avoue le major Morath

Genève, 25 juillet. — Le major Morath, dans le « Berliner Tageblatt » dit que même en s'associant à la satisfaction qu'éprouve le grand état-major d'avoir résisté au coup décisif du 20 juillet sur la Somme, il ne faut pas oublier que ce n'est là qu'un coup et que d'autres suivront certainement, conformément aux intentions du commandement allemand.

« Lord Selborne et le nouveau lord Grey, dit-il, viennent de déclarer qu'ils conduiront la guerre jusqu'au succès final et complet. Nos adversaires sont donc animés de la ferme volonté de vaincre. »

En Suisse

La Censure militaire

Berne, 25 juillet. — L'état-major de l'armée annonce qu'en raison de la situation actuelle, le commandant de l'armée a supprimé le bureau de contrôle de presse de Genève à partir du 31 juillet 1916. Le contrôle des journaux paraissant dans le canton de Genève se fera désormais à l'état-major de l'armée.

Au Danemark

La Vente des Antilles danoises aux Etats-Unis

Washington, 25 juillet. — On annonce officiellement que les négociations pour l'achat des Antilles danoises par les Etats-Unis pour la somme de 135 millions de francs sont virtuellement terminées.

Le traité ratifiant cette vente sera signé probablement aujourd'hui et sera aussitôt soumis au Sénat.

Les Journaux de Paris DE CE MATIN

L'OFFENSIVE ANGLAISE

Du Gaulois (colonel X...) :
Ceux qui reviennent du front britannique de la Somme présentent la bataille qui s'y déroule actuellement comme la plus furieuse et la plus soutenue qui ait été livrée après celle de Verdun sur le front occidental.

Les officiers de l'armée britannique avec lesquels nous nous sommes entretenus respirent cette pleine confiance dans le succès des opérations en cours que ne sauraient atteindre les difficultés sans nombre rencontrées sur le théâtre de la lutte, tant par la valeur défensive des obstacles semés entre l'Ancre et la Somme que par la résistance acharnée des troupes d'élite de l'Allemagne qui défendent le terrain pouce par pouce.

OU PASSE L'ARGENT DES « JOURNEES » ?

De la Victoire (G. Hervé) :
Nos fonds de la Journée du 75, de la Journée du poilu, ont-ils servi à faire quelques heureux ? A-t-on donné une pièce de 10 francs comme argent de poche à tous les blessés et à tous les convalescents de nos ambulances ? A-t-on remis une petite somme à tous les colonels du front pour qu'ils donnent quelque argent de poche au moment de leur départ en permission à tous les poilus des départements envahis ?

Mais il faudrait nous le dire, tout cela si l'on veut que les prochaines Journées réussissent, si l'on veut que les mignonnes fillettes et les gracieuses jeunes filles qui quêtent si gentiment, sans craindre ni la fatigue ni les rebuffades, se présentent nombreuses aux prochaines Journées; si l'on veut surtout que le public mette la main à la poche généreusement à l'avenir.

Un Discours de Lloyd George

Nous avons relaté dans nos éditions précédentes que M. Asquith avait demandé à la Chambre des communes un crédit de 11 milliards 250 millions.

Au cours de la même séance, un très beau discours a été prononcé par le remplaçant de lord Kitchener.

M. Lloyd George, ministre de la guerre, déclare que la perspective est bonne sur le front :

« Nos généraux, dit-il, sont plus que satisfaites des progrès que nous réalisons. Ils sont fiers de la vaillance de leurs soldats. Jamais l'infanterie britannique des jours de Wellington et de Napoléon n'a été supérieure à l'infanterie d'aujourd'hui. Nos soldats avancent en dépit d'énormes difficultés. Ils refoulent un ennemi formidable qui a derrière lui l'entraînement et la science de deux générations, dont les meilleurs cerveaux ont été consacrés à la préparation de la guerre. Nos combattants ne sont que des soldats citoyens pour qui le métier des armes est une chose nouvelle. A beaucoup de points de vue, ce ne sont que des amateurs. Néanmoins, ils repoussent un ennemi soutenu par toute la science d'une grande nation militaire. »

« Quoi qu'il arrive dans la bataille actuelle ou dans les batailles futures, la victoire est à nous, j'en suis certain. »

« L'emploi de l'armement était la seule chose qui nous inspirait une vive inquiétude. Nous savions bien que dans les fabrications anglaises étaient capables en matière d'armement; nous savions qu'elles pouvaient subvenir aux besoins de nos armées avec rapidité et en quantités, comme cela n'est jamais arrivé à aucune autre armée du monde. Nous devons nos armées de canons des meilleurs types, mais ce qui était inquiétant, c'était de savoir si en quelques mois seulement nous pourrions former des hommes capables de se servir d'un outillage si délicat, si compliqué, de manière à atteindre un but très exigé à quatre ou cinq milles de distance. Eh bien ! c'est ce que nos hommes ont fait. » (Applaudissements.)

« Cela prouve, ce dont nous étions sûrs, que jamais armée au monde ne fut composée d'éléments meilleurs et plus intelligents. Mais elle ne possède pas seulement l'intelligence de la nation. On sent qu'elle applique toute cette intelligence, toute son énergie, toutes ses pensées à développer ses capacités de manière à remporter la victoire pour le pays. Et voilà ce qui, par-dessus tout, m'inspire tant de confiance. Nous avons pour nous le nombre et toutes les autres ressources. »

« La seule crainte qui restait était que les années d'entraînement et d'étude dont bénéficiait une grande puissance militaire ne nous opposassent un obstacle insurmontable. Eh bien ! Nos combattants ont montré que cette crainte était vaine et que l'intelligence, l'esprit de ressource et d'initiative britanniques manifestés jadis sur le terrain commercial où ils étaient parvenus à remporter la victoire, alors qu'un désastre économique complet semblait inévitable, vont nous permettre de remporter de nouveau dans quelques mois la victoire sur un ennemi qui paraissait au premier abord impossible à vaincre. Cela ne fait aucun doute. La leçon que donne la bataille est que nous avons seulement à mettre en jeu toutes nos ressources, tous les matériaux dont nous disposons, et nous aurons la victoire ! »

La Question d'Irlande

Londres, 25 juillet. — Dans la séance tenue hier soir par la Chambre des communes, M. Redmond a fait un exposé des négociations relatives au règlement de la question d'Irlande, qui ont abouti à l'accord avec sir Edouard Carson, de l'Ulster, avec l'approbation des redmondistes et de ses Caronistes.

M. Redmond a déclaré que ses collègues et lui s'en tiennent à l'accord primitif intervenu, et repoussent toutes nouvelles propositions, dont l'acceptation constituerait de sa part un manque de foi envers ses partisans.

M. John Redmond avertit le gouvernement que le parti nationaliste irlandais s'opposera au bill à toutes les lectures.

M. Lloyd George répond qu'en ce qui concerne l'Ulster, il s'agit de pure phraseologie, mais il reconnaît que l'on a dérogé à l'accord relatif à la présence des députés irlandais au Parlement de Westminster, parce que les unionistes soutenaient que leur présence pourrait, après les élections générales, constituer un facteur décisif dans la solution de toutes les questions touchant à l'intérêt de l'Empire.

Prenant la parole après M. Lloyd George, sir Edward Carson dit : « Nous avons entamé les négociations avec l'unique pensée de la guerre, désirant que rien ne vint nous détourner de cette pensée. Nous avons compris que les six comtés de l'Ulster échapperaient définitivement à la loi du home rule pour l'Irlande. Aucune exclusion ne peut être qualifiée de permanente. L'Ulster pourrait être conquis au home rule par un bon gouvernement. Excluez-le, puis gagnez-le au home rule, car ce serait une calamité que tout espoir de règlement fût perdu. »

Dans une dernière allocution, M. Asquith a rendu hommage à l'attitude patriotique et loyale du parti nationaliste pendant la guerre. Puis, s'adressant particulièrement aux membres nationalistes, il rappelle avec émotion ses trente années d'efforts pour obtenir le home rule. « Vous avez maintenant, dit-il, l'occasion d'obtenir l'application immédiate du home rule; allez-vous la perdre ? La guerre a unifié tous les péchés dans le désir commun de concentrer tous les efforts pour le triomphe de nos armées dans une cause juste. Le gouvernement est d'avis que l'occasion présente ne se représentera peut-être plus jamais. Il serait, non seulement fou, mais criminel de ne pas en profiter pour solutionner une crise qui a duré si longtemps. M. Asquith demande aux nationalistes de s'efforcer de trouver une solution qui contribue au bonheur de l'Irlande et à la sécurité de l'empire. (Applaudissements.) »

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LES EXPLOITS DES RUSSES

Ils repoussent toutes les Contre-Attaques et font de nouveaux Prisonniers

LEUR OFFENSIVE AU CAUCASE

Pétrograd, 25 juillet.

Front occidental

Notre flottille du lac MIADZIOL a bombardé nuitamment des cantonnements ennemis sur les bords du lac.

Dans la région de SKROBOVO, au nord-est de BARANOVITCHI, les tentatives de groupes ennemis pour prendre l'offensive ont été repoussées par notre feu.

Dans la région au nord de LOUTZK, les avions allemands ont survolé nos cantonnements et y ont lancé quelques bombes sans causer de dommages.

Dans la direction de LOUTZK, dans la région de SEMERINKA, nous avons repoussé une offensive de l'ennemi.

Au cours d'une offensive sur le village de GALITCHANE, de nouveaux combats ont été livrés dans les rues du village, où nous avons pris encore 2 mitrailleuses et fait 77 prisonniers autrichiens et allemands.

Dans la nuit du 25 juillet, de vaillants régiments de l'armée du général Sakharov ont percé les réseaux de fils de fer de l'ennemi sur la rivière SLONEVKA, dans la région de LECHNITZ. Un chaud combat se poursuit.

Le 24 juillet, vers huit heures du soir, à l'ouest de BOURKANOUF, un de nos avions a été abattu par l'artillerie adverse et est tombé enflammé près de la ligne avancée de l'ennemi. On a lieu de croire que les braves aviateurs, le capitaine Borizze et le lieutenant Sitcheff, ont péri et sont morts en héros.

Dans la région de BRIAZA, FOUNDOUL, NOLDAVA, à l'ouest de KIMPOLUNG, l'ennemi a déclenché une attaque à l'effetif de trois compagnies sur nos éléments montés. Le pointeur Lyfchikine, appartenant à une de nos batteries de montagne qui repoussait l'attaque, ayant eu un bras emporté par un obus, a continué à manœuvrer son canon jusqu'à ce que la pièce ait été mise hors de combat. L'ennemi a été repoussé.

Le 23 juillet, 49 vaillants Cosaques sont tombés sur l'ennemi, dans la région du MONT TOMNABK, à 50 versets au nord-ouest de KIMPOLUNG; ils ont fait prisonniers 4 officiers et 57 soldats.

Front du Caucase

Les Troupes russes à quelques kilomètres d'Erzindjan

LES TURCS INCENDIENT LES DÉPÔTS

L'armée turque recule en désordre sous la poussée irrésistible de nos braves troupes. Plusieurs de nos éléments se trouvent déjà à quinze versets du centre de l'Arménie, la ville d'Erzindjan où, selon les rapports de nos avions, les Turcs brûlent toutes les espèces de dépôts.

HINDENBURG GÉNÉRALISSIME

Pétrograd, 25 juillet. — Le « Noveïa Vremia » confirme que Hindenburg sera nommé généralissime de toutes les forces austro-allemandes sur le front oriental. Cette nomination est destinée à calmer l'inquiétude du peuple allemand.

LES PERTES DE LINSINGEN SUR LA LIPA

Londres, 25 juillet. — On mande de Copenhague aux journaux que le général Linsingen aurait perdu 50.000 hommes sur la Lipa, c'est-à-dire un tiers de ses forces.

5,225 OFFICIERS EN UN MOIS

Pétrograd, 25 juillet. — Ce qui frappe surtout dans la dernière offensive, c'est la quantité énorme d'officiers ennemis faits prisonniers : 5,225 ! Si l'on se reporte aux données officielles allemandes, ce nombre

En Angleterre

Une Adresse des Municipalités anglaises à M. Poincaré

Paris, 25 juillet. — M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, vient de transmettre au Président de la République une étonnante Adresse signée par plus de 450 lords-maires et prévôts des principales villes d'Angleterre, et rappelant le « Jour de France ». Cette Adresse est contenue dans un album magnifiquement relié.

La Politique commerciale anglaise de l'Après Guerre

Londres, 25 juillet. — En réponse à plusieurs questions, M. Asquith a fait connaître aujourd'hui à la Chambre des communes que le gouvernement a l'intention de réunir aussitôt que possible une conférence représentant le Royaume-Uni, les Dominions et l'Inde, pour l'étude de la politique commerciale et industrielle à adopter après la guerre.

Casement va être exécuté

Londres, 25 juillet. — Casement a reçu sans grande émotion la nouvelle du rejet de sa demande à la Chambre des lords.

Casement, qui a été transféré dans la cellule des condamnés à mort, passe ses journées à écrire. (Radio.)

Londres, 25 juillet. — L'exécution de Roger Casement aura lieu jeudi 3 août, à la prison de Pentonville, à Londres.

d'officiers pris par nous en un mois est supérieur au chiffre total d'officiers pris pendant les dix-sept premiers mois de la guerre. Ceci prouve bien que les cadres des armées de Guillaume et de François-Joseph sont loin de valoir ceux du début de la campagne.

LA PANIQUE HONGROISE

Zurich, 25 juillet. — Les victoires russes, qui commencent à provoquer une réelle panique dans les populations hongroises, suscitent contre les autorités militaires austro-allemandes une violente irritation dans les milieux politiques de Budapest.

Cette effervescence a eu sa répercussion à l'une des dernières séances du Parlement hongrois. L'opposition a critiqué ouvertement l'incapacité notoire des chefs de l'armée austro-hongroise, notamment des archiducs, et a réclamé d'énergiques sanctions.

On déclarait dans les couloirs de la Chambre que si d'ici quelques jours les opérations ne prenaient pas un cours plus favorable, c'en était fait du prestige militaire de l'Autriche-Hongrie. (Radio.)

LES RÉSULTATS DE L'OFFENSIVE Russe AU CAUCASE

Pétrograd, 25 juillet. — Au commencement de juillet, la ligne tenue par les Turcs partait des abords ouest de Platana, sur la mer Noire, passait à mi-distance entre Baïbourt et Ispr, enrobait Mamahatum, Gurnik, et se rapprochait de Monch-Bilil. Elle formait un saillant très prononcé à l'est de Baïbourt.

Dans la première période de l'offensive du 4 au 18 juillet, les Russes ont enlevé ce grand saillant et progressé au sud; ils se sont emparés de Mamahatum le 13 juillet, de Baïbourt le 16 juillet, de Kegi et du col de Koup le 18 juillet.

Dans une deuxième période du 19 au 25 juillet, leurs progrès se sont accentués, principalement au nord, dans la région des montagnes côtières du Taurus. Prise de Gumichhan le 22 juillet, d'Ardas le 23 juillet, de Folch, Kolkir, Tchiffick et du pont de Kettoir le 24 juillet.

Actuellement, le front russe passe par Folch, Ardas, Gumuchahm, Kolkir, Tchiffick, Kettoir, Kegi, col de Koup.

L'avance réalisée en vingt jours est de 38 kilomètres au nord dans la région de Folch-Ardas; de 105 kilomètres au centre, dans la région Baïbourt, Kolkir, Tchiffick; de 60 kilomètres au sud, dans la région de l'Euphrate occidentale, Mamahatum, Kettoir et dans la région de Kegi.

Les résultats immédiats de cette offensive sont :

1. La désorganisation de l'adversaire, de nombreux prisonniers, un matériel de guerre important pris par les Russes sur un ennemi qui bat en retraite, abandonnant des armes, des munitions, des magasins d'intendance;

2. La possession de la bonne route d'Erzeroum à Trébizonde, qui passe par Baïbourt, Gumuchhan, Ardas;

3. La possibilité d'atteindre bientôt Erzindjan, dont les Russes se rapprochent à la fois par l'est (Kettoir est à 65 kilomètres d'Erzindjan) et plus encore par le nord (Kolkir est à 40 kilomètres d'Erzindjan).

La progression des Russes par Kolkir menace d'ailleurs directement la meilleure voie de communications d'Erzindjan, celle qui par Enderes, conduit d'une part à Sivas et d'autre part aux deux ports de Kerasoun et d'Ordon.

De Kolkir à cette route, on ne compte que 25 kilomètres. Lorsque cette route aura été interceptée par les Russes, il ne restera aux Turcs qu'une seule bonne voie de ravitaillement et éventuellement de retraite, celle d'Erzindjan à Dibrije, qui mène soit à Sivas, soit à Karpout.

LA POLITIQUE EXTERIEURE DE LA RUSSIE

Pétrograd, 25 juillet. — Le président de la Douma a déclaré dans une interview avec le correspondant de l'agence Reuter que la politique étrangère de la Russie ne subirait aucune modification. Toute action de la Russie a toujours été décidée après un accord complet avec les alliés et au mieux des intérêts communs de l'Entente.

LA DIMINUTION DU BÉTAIL

Amsterdam, 25 juillet. — Le manque de beurre en Allemagne s'explique par la disparition de deux millions de têtes de bétail. De décembre 1914 au 15 avril dernier, le nombre des vaches laitières s'est trouvé diminué de 800.000.

Une Douche aux Optimistes

Berne, 25 juillet. — Les « Hamburger Nachrichten » du 23 juillet rappellent à la raison les optimistes qui vont préchant l'éroulement imminent du bloc des alliés :

« On lit souvent dans notre presse, dit le journal, que l'Angleterre, la Russie, la France, l'Italie se trouvent dans la plus grande gêne, sont en proie à des difficultés extrêmes. L'un n'a plus d'argent, l'autre vient d'envoyer son dernier homme en campagne, un autre doit s'attendre pour le lendemain à la révolution, etc. »

« Toutes ces choses sont répétées constamment depuis deux ans que la guerre dure, et naturellement n'existent pas. La conséquence, c'est que chez beaucoup de gens qui avaient cru à ces prophéties, il s'est produit une certaine désillusion qui peut devenir dangereuse. »

« De même, ces derniers temps, on a essayé de nous dire que nous étions plus proches de la paix qu'on ne le croit. Il faut à nouveau se demander quel but poursuivent les gens qui répandent de tels bruits. »

« Ayons donc confiance dans nos propres forces. Notre patriotisme et la valeur de nos soldats n'ont pas besoin d'être reconfortés par des encouragements de ce genre. Il faut lutter et vaincre. Nous verrons ensuite les événements qui se produiront. »

A TRAVERS LA BOCHIE

L'Extraordinaire Randonnée du Lieutenant Marchal

Paris, 25 juillet. — Le lieutenant aviateur Marchal connaissait fort bien la région de Berlin, et d'une façon toute particulière le camp d'aviation de Johannistal, qui est voisin de la capitale allemande et où il avait séjourné avant la guerre.

Quand il fut au-dessus de l'agglomération berlinoise, les ballots de proclamations qui restaient son appareil furent vite à portée de sa main; il avait annoncé qu'il ne s'en débarrasserait pas d'un seul coup, mais que méthodiquement il les lancerait liasse par liasse sur tous les quartiers de la ville, de façon à en faire profiter un public le plus nombreux possible.

La proclamation, soigneusement libellée, et dont nous avons cité hier le début, est rédigée en allemand en des termes d'une modération et d'une fermeté qui ont dû fortement impressionner l'opinion germanique. On en a la preuve d'ailleurs par le silence gardé par les autorités allemandes.

Cet appel aux Allemands, constate que beaucoup d'Allemands clairvoyants savent déjà que la guerre a été déclenchée par les conseillers militaires des cours d'Allemagne et d'Autriche. Tous les mensonges officiels et officieux, toutes les tentatives de fausser les choses ne peuvent pas annihiler ce fait clairement établi que le gouvernement allemand, d'accord avec le gouvernement autrichien, a voulu consciemment et de propos délibéré la guerre et l'a rendue inévitable.

L'aviateur français a eu une magnifique audace. En effet, qu'on veuille bien réfléchir qu'il a dû survoler les lignes du front ennemi, et d'abord toutes les batteries contre avions, tromper la vigilance des aviateurs, garder une hauteur assez considérable non seulement pour échapper à la vue, mais pour empêcher que le bruit de son moteur ne le trahit, enfin veiller à ce qu'une erreur d'orientation ne l'entraînât pas loin du but qu'il s'était proposé.

GROSSE SENSATION EN ANGLETERRE

Londres, 25 juillet. — L'exploit du sous-lieutenant Marchal a causé une profonde sensation à Londres. Les journaux avaient annoncé il y a quelques jours, d'après un journal de Cracovie, cette randonnée de Nancy à Cholm, mais beaucoup de personnes doutaient de l'authenticité de ce record. La confirmation officielle reçue de Paris a dissipé tous les doutes et permis l'expression de la plus franche admiration pour ce nouvel exploit de l'aviation française.

Le « Daily Chronicle » écrit : « La longue randonnée du sous-lieutenant Marchal de Nancy jusqu'à Cholm sera placée parmi les exploits historiques, comme le raid britannique sur Friedrichshafen. Une mauvaise chance singulière a forcé l'aviateur à atterrir quand il lui restait moins d'un douzième de son voyage à parcourir. Mais le point à noter est la capacité de cet appareil spécial, qui a pu transporter son pilote pendant treize heures au-dessus des pays ennemis. C'est une nouvelle preuve de la suprématie des alliés en matériel aérien ! »

SUR MER

Chalutier hollandais bombardé par un Sous-Marin allemand

Amsterdam, 25 juillet. — Le chalutier hollandais « Fondracht » essaya six coups de canon que lui envoya un sous-marin allemand. Celui-ci laissa ensuite le chalutier poursuivre sa route.

Les Ports neutres interdits au Cabotage allemand

La Haye, 25 juillet. — La navigation de cabotage est interdite aux navires allemands dans les ports neutres.

Les Survivants du « Cetiois »

Marseille, 25 juillet. — Le vapeur « Alsace », des Transports maritimes, est arrivé ce matin à Marseille, venant directement d'Alger. Il avait à bord, outre les passagers, 14 hommes d'équipage du vapeur français « Cetiois », du port de Cette, récemment torpillé en Méditerranée.

Gratification de 87,500 francs à un Sous-Marin anglais

Londres, 25 juillet. — La cour des prises vient d'accorder une gratification de 87,500 francs au lieutenant Holbrock, commandant de l'équipage du sous-marin britannique « B », qui coula le cuirassé turc « Messoudi », dans les Dardanelles, en décembre 1914, après avoir traversé cinq lignes de mines et avoir subi un violent bombardement des forts. Le sous-marin rentra indemne avec ses deux officiers et ses quatorze hommes d'équipage. (Radio.)

Aux Etats-Unis

Départ prochain du « Deutschland »

New-York, 25 juillet. — L'équipage a assisté à un service religieux, hier soir, à bord du « Necker », paquebot allemand interné. Un banquet eut lieu après le service.

Le sous-marin a été partiellement immergé, hier après-midi, dans le dock. Les compartiments flottants ont été remplis, et une odeur de pétrole indiquait que l'on essayait les moteurs.

New-York, 25 juillet. — Le départ du « Deutschland » est attendu d'un moment à l'autre.

Les bateaux de guerre des alliés sont groupés au-delà des caps.

FRONT ITALIEN

Nos Vaillants Alliés débusquent les Autrichiens des plus hautes Cimes

Rome, 25 juillet.

Dans la vallée de LAGARINA, activité croissante de l'artillerie ennemie.

Sur le front POSINA-ASTIGO, après un combat nocturne acharné, à l'aube du 24 juillet, nos troupes se sont emparées du MONT CIMONE.

Sur le plateau d'ASLIGO, dans la nuit du 24 juillet, l'ennemi a lancé deux violentes attaques contre les retranchements conquis par nous près du col de ZEBIO. Les bersagliers du 14^e régiment l'ont rejeté chaque fois en lui infligeant de lourdes pertes; puis, par une brillante contre-attaque à la baïonnette, ils se sont emparés d'un autre grand retranchement et y ont capturé quelques prisonniers et une mitrailleuse.

Plus au nord, les alpins ont renouvelé leurs efforts contre une difficile barrière de rochers, s'élevant à plus de 2.000 mètres d'altitude entre le MONT CHIESA et le MONT CAMPIGOLETTO.

Sous un feu incessant des mitrailleuses ennemies, les alpins ont enfoncé trois séries de réseaux de fils de fer et sont parvenus un peu au-dessous de la crête.

Dans la zone de l'ALPI DI FASSA, malgré un temps mauvais, nos troupes ont étendu l'occupation du terrain jusqu'à la petite vallée de CEREMANA.

Le long du reste du front, activité des deux artilleries plus intense dans la HAUT FELLA, sur les hauteurs au nord-ouest de GORIZIA et dans la zone de SAN MICHELE DU CARSO.

Des avions ennemis ont lancé à l'aube du 24 juillet des bombes sur SAN GIORGIO DI NOGARO et d'autres localités de l'ISONZO INFÉRIEUR. Il n'y a eu aucune victime; une maison de paysans a été brûlée.

Communiqué belge

Le Havre, 25 juillet.

Actions d'artillerie réciproques en divers points du front belge.

Le bombardement a été violent dans la région de BOESINGHE.

Dans les Balkans

BOMBARDEMENT SUR LE FRONT MACÉDONIEN

Salonique, 25 juillet. — L'activité des ennemis ne s'est manifestée, hier, que sur la rive droite du Vardar, où un bombardement d'une certaine intensité eut lieu. Dans la journée du 23 juillet, nos avions ont bombardé les campements ennemis de Bogdanci et de Stoyokavo. (Radio.)

LA GRECE PREND D'IMPORTANTES DECISIONS

Athènes, 25 juillet. — Le conseil de cabinet qui s'est réuni aujourd'hui a définitivement tranché la question de la dissolution de la Chambre. Le décret de dissolution sera promulgué fin août. Les élections auront lieu le 8 octobre. La nouvelle Chambre sera convoquée dans la deuxième décennie de novembre.

Le conseil des ministres, en considération des changements qui se sont produits dans l'orientation générale de la politique grecque, a arrêté un vaste mouvement préfectoral. (Radio.)

LA ROUMANIE INSTRUIT SES OFFICIERS DE RESERVE

Bucarest, 25 juillet. — Le ministre de la guerre de Roumanie vient d'ordonner des mesures spéciales pour l'instruction des officiers de réserve. Des cours seront ouverts dans chaque corps d'armée, deux pour l'infanterie, un pour la cavalerie, un pour l'artillerie. (Radio.)

NOMBREUX BLESSES AUTRICHIENS

Bucarest, 25 juillet. — On signale le passage à la gare de Szegedin de 3.200 blessés retour du front russe. (Radio.)

Les Troupes anglaises dans les Balkans

Londres, 25 juillet. — A la Chambre des communes, en réponse à une question, le sous-secrétaire de la guerre a déclaré que les troupes anglaises n'ont encore pris part à aucun engagement important dans les Balkans.

Il y a eu seulement quelques rencontres entre patrouilles; les pertes anglaises ont été très légères.

Le Grand Chérif de la Mecque

Le Caire, 25 juillet. — Le chérif Hussein-Facha, émir de La Mecque, est âgé de soixante-deux ans, de taille moyenne, teint blanc, yeux grands et vifs. Il s'habille de soie, à la manière des uléras d'Egypte.

Outre l'arabe, le turc et le persan, qu'il parle et écrit, il parle l'anglais, le français et le russe, langues qu'il étudia pendant son séjour à Constantinople, avant sa nomination au chérifat de La Mecque. C'est le premier chérif qui ait étudié ces langues. De plus, il a des connaissances approfondies dans l'histoire, la géographie, la géométrie, l'astronomie et les mathématiques en général.

C'est un érudit dans les lois charriés, et tous les uléras de La Mecque, de Médine et d'El-Taïef ont recours à sa science pour solutionner les questions difficiles. C'est, enfin, un poète accompli, et il affectionne particulièrement la poésie héroïque.

LE TRANSPORT DES VINS

Le Ministre de la Guerre veut conjurer la Crise

Paris, 25 juillet. — A la suite d'une démarche qu'il avait faite au ministère de la guerre pour signaler la situation résultant pour les viticulteurs des conditions actuelles pour le transport des vins, M. Barthe, député de l'Hérault, a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le Député, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la situation du réseau du Midi fait l'objet de mes préoccupations constantes. Malgré les prélèvements de matériel que j'ai fait faire en sa faveur sur les réseaux, son parc ne cesse de diminuer. C'est ce qui a montré le dernier inventaire auquel j'ai fait procéder, et qui m'a amené à accroître encore dans une notable proportion les renvois de wagons prescrits aux réseaux voisins. »

« J'espère que cette mesure nouvelle, qui est entrée en vigueur le 23 juillet produira les bons effets escomptés par les spécialistes que j'ai appelés près de moi pour préparer les mesures qui vont être prises. »

« Ainsi que vous le constatez, le compartimentage des réseaux est des maintenant fortement amoindri. Mais je ne me sens pas en mesure, comme le voudrait votre correspondant, de banaliser complètement le matériel de tous les réseaux. En l'état actuel de l'organisation des chemins de fer, cette banalisation rencontrerait des difficultés au point de vue de l'entretien du matériel, car les wagons ne sont actuellement réparés dans de bonnes conditions que sur le réseau d'origine, où se trouvent des ateliers organisés en conséquence et les pièces de rechange. »

« En ce qui concerne les expéditions de vins, leur est donné pendant un mois un tour de faveur, et le détail, qui avait dû être limité aux expéditions de 500 kilos par jour d'un expéditeur à un même destinataire, est étendu à un ou deux demi-muids, de manière à permettre la libération des chais pour la nouvelle récolte. »

« Il est à espérer que, malgré les retards sur nos prévisions, les nouveaux wagons commandés seront livrés en partie quand les vins de 1916 devront être expédiés, et qu'ainsi il pourra être mieux donné satisfaction aux besoins des vigneron. »

« Il est cependant désirable de continuer à faire le plus large emploi possible des wagons-réservoirs, et il semble que l'action de la G. V. G. pourrait utilement s'exercer à cet égard en organisant un groupement de demandes, de façon à utiliser davantage un matériel qui ne fait pas défaut. »

« Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que le trafic commercial s'accroît sans cesse, et rien n'indique que cet accroissement soit en voie de s'atténuer. Malgré tous nos efforts, la situation est appelée à rester difficile, les moyens d'action dont nous disposons n'étant plus proportionnés aux besoins. Il importe donc de ne négliger aucun de ces moyens, en particulier les wagons-réservoirs dont il faudrait faire un emploi intensif. »

« Vous jugerez sans doute avec moi qu'il est temps de se préoccuper de l'organisation du commerce des vins, afin de l'adapter aux circonstances actuelles. »

« Agréé, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération. »

Le ministre de la guerre, ROQUE.

Les Agriculteurs et Viticulteurs de la Classe 1888 ne seront pas appelés provisoirement

Paris, 25 juillet (officiel). — Par dérogation aux instructions données relativement à l'incorporation de certaines fractions de la classe 1888, il vient d'être décidé que les agriculteurs et les viticulteurs appartenant à la dite classe ne seront pas convoqués jusqu'à nouvel ordre.

M. Barthou en Suisse

Genève, 25 juillet. — Cédant à de nombreuses sollicitations des Suisses amis de la France, M. Louis Barthou, ancien président du conseil, viendra jeudi prochain à Genève, où il fera une conférence dont le sujet est : « Toute la France pour toute la Guerre ». Le soir, M. Barthou sera reçu officiellement par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat vendredi, M. Louis Barthou sera à Lausanne; il fera dans cette ville une conférence sur l'union de la France.

M. Barthou se rendra au cours des trois jours qui suivront à Montreux, Interlaken et Engelberg, pour visiter les prisonniers français. Il sera de retour à Paris le 31 juillet.

HIPPISME

Courses de Saint-Sébastien

Réunion du 25 juillet. PRIX DU VERGER (handicap), 1.500 pesetas, 1.800 mètres : 1. Ciro, à M. le comte de Torre Arias (Garcia); 2. Vienes, à la jumenterie militaire (Marsh); 3. Karnak, à M. le comte de Los Andros (Rodriguez). Six longueurs, trois quarts de longueur. Mutuel : Ciro, gagnant, 19 50; placé, 9 50; Vienes, placé, 7 50.

PRIX DE L'AVENIR, 5.000 fr., 1.000 mètres : 1. Mégaphone, à M. W.-K. Vanderbill (O'Neill); 2. Dianat, à M. J.-D. Colb (Stern); 3. Sonata, à M. T.-P. Thorne (M. Henry). Demi-longueur, six longueurs. Mutuel : Mégaphone, gagnant, 11 50; placé, 5 50; Dianat, placé, 5 50; Sonata, placé, 6 50.

PRIX DES CERISES (handicap), 5.000 fr., 1.000 mètres : 1. Rabanito (G. Stern), à M. J.-D. Cohn; 2. Garama (Sembat), à M. A. Leech; 3. Saadi (Milton Henry), à M. T. Thorne. Quatre longueurs, deux longueurs.

MILITARY. — 1. Soppo, monté par le propriétaire, 2. Togo, par le propriétaire; 3. Viendra, par le propriétaire. Cinq longueurs, cinq longueurs. Mutuel : Soppo, gagnant, 7 50.

PRIX DES ORANGERS. — 1. Ritto (Henry); 2. Spirit (Stern); 3. Royal-Eagle (O'Neill). Six longueurs, quatre longueurs. Mutuel : Ritto, gagnant, 16 fr. 50; placé, 5 fr. 50; Spirit, 5 fr. 50; Royal-Eagle, 6 fr. 50.

BORDEAUX

Il y a un an

26 JUILLET 1915

Dans les Vosges, nous avons réussi à étendre et à consolider nos positions sur la côte du Lingetkopf et à occuper le col situé entre le Linget et les carrières.

Sur le front italien, de violents combats se sont déroulés sur l'Isone inférieure. Nos alliés ont réalisé des progrès sensibles et ont fait 1.600 prisonniers, dont 30 officiers.

Un sous-marin allemand coule le vapeur américain « Lee-Lanau ». Ce nouveau forfait soulève l'indignation aux Etats-Unis.

A l'Hôtel de Ville

L'INSPECTION DES VIANDES

Les commissions réunies du Conseil municipal ont tenu mardi soir une séance, au cours de laquelle ont été examinées de nombreuses affaires, notamment celle relative à l'inspection des viandes.

Conformément à la décision du Conseil d'Etat, l'administration a soumis au Conseil départemental d'hygiène le nouveau projet voté, sur cette question, par le Conseil municipal, dans sa séance du 23 juin dernier.

Le conseil d'hygiène a approuvé ce projet et le transfert de l'inspection des viandes foraines dans un des pavillons du Grand-Marché du cours Victor-Hugo, mais comme les travaux d'aménagement de ce pavillon entraînent des délais assez longs, il a exprimé l'avis qu'il y a lieu de maintenir provisoirement l'inspection à l'actuel.

Il a, en même temps, estimé qu'on doit reporter de trois à cinq heures du matin l'heure fixée pour les opérations de l'inspection.

Mardi soir, les commissions réunies du Conseil municipal, se conformant à l'avis du Conseil d'hygiène, ont décidé d'apporter au projet d'arrêté les modifications réclamées par cette Assemblée. Ces modifications seront soumises mercredi au Conseil municipal, en séance publique, pour approbation définitive.

Pour les Sinistrés

A l'occasion de l'incendie du 29 juillet 1914, M. le Maire de Bordeaux a reçu pour les sinistrés :

De MM. B. Gauduchon fils jeune, 84, boulevard du Bouscat, 500 fr. ; les Successeurs d'Achille Posso aîné, rue Barreyre, 500 fr. ; de M. Ferdinand Petit, 246, cours Balguerrie-Stutenberg, 1.000 fr. ; de M. Raoul Dandel, 197, rue du Jardin-Public, 500 fr.

Légion d'Honneur

Parmi les récentes nominations au grade de chevalier de la Légion d'honneur publiées par le « Journal officiel », nous relevons celle de M. le capitaine Maurice-Marie-Joseph de Lachoue de La Mettrie, du 5^e régiment de hussards, accompagnée de la citation suivante :

« Officier très méritant. A donné en toutes circonstances les meilleures preuves d'activité, d'énergie et de dévouement. »

M. le capitaine de Lachoue de La Mettrie, dont l'honneur est ainsi récompensé, est fort connu à Bordeaux. Il est allié aux familles de Casembroot et de Cuzol.

Médaille militaire et Citation

Par une récente décision, le ministre de la guerre a conféré la médaille militaire à M. Osman-Jean Siere, adjudant à la 3^e compagnie de mitrailleuses du 3^e mixte Z et T. La mention de cette distinction est accompagnée de la très belle citation suivante :

« Le 19 mai 1915, sa section ayant été prise d'enfilade par l'artillerie allemande, a maintenu ses hommes en place par sa superbe attitude. Blessé grièvement, a conservé son sang-froid et passé avec calme le commandement au plus ancien; couché sur un brancard, ne s'est laissé évacuer qu'après avoir rassuré son capitaine sur la situation de sa section. Déjà blessé et cité à l'ordre, au cours de la campagne. »

La nomination ci-dessus comporte attribution de la croix de guerre avec palme. Le nouveau médaillé, que nous sommes heureux de féliciter, est le plus jeune fils du brigadier Octroi Siere, notre drapier des Vétérans, décédé récemment et décoré lui-même en 1870, à l'âge de dix-neuf ans.

Citations à l'Ordre

Est cité à l'ordre du commandement de l'artillerie du groupement le chef d'escadron Georges Pommier, du 38^e régiment, commandant le 3^e groupe de l'artillerie divisionnaire

« D'une belle tenue au feu, calme et énergique a brillamment commandé une batterie pendant les dix-sept premiers mois de la campagne. Mis à la tête d'un groupe dans des conditions difficiles, en a assuré dès le début un emploi très efficace, notamment pendant les combats de fin mai 1915, sous de violents bombardements ennemis. »

M. le chef d'escadron Georges Pommier était, à la déclaration de guerre, capitaine au 58^e d'artillerie à Bordeaux, où il était unanimement estimé et où il compte de vives et nombreuses amitiés. Officier de valeur, plein d'énergie, de courage et de dévouement, M. Georges Pommier a été promu au cours de la campagne. Avec tous ceux qui le connaissent, nous sommes heureux de le féliciter de l'élogieuse citation dont il vient d'être l'objet.

Est cité à l'ordre de la division (deuxième citation), M. Robert Dupuy-Fromy, capitaine

Le 2 juillet 1915, succédant à une compagnie éprouvée par une lutte très vive à coups de grenades pour la conquête d'un boyau, a par son énergie et son activité, rétabli le combat et assuré le succès.

M. le capitaine Dupuy-Fromy, déjà cité à l'ordre de l'armée et grièvement blessé, est le fils de M. le capitaine de frégate Dupuy-Fromy.

Est cité à l'ordre du régiment, Gaël Montoussé, sergent à la 21^e compagnie, 323^e régiment d'infanterie. « Excellent sous-officier, qui commande brillamment sa section. Dans la période du 4 au 9 avril 1915 a manifesté en maintes circonstances des qualités remarquables de sang-froid et d'énergie. »

Brevet élémentaire

ASPIRANTES

Sont définitivement admises, Mlles :

Abdoma, Albert, Allaire, Arregreros, Ascenzio, Audubert, Augeyrolles, Bartot, Baziadoly, Baudia, Beaurédon, Beautret, Beauvais, Beck, Begay Béreni, de Bernardy de Sigoyer, Bernin, Bertin, Bernard Besson, Bordelais, Bordenave, Boucher, Bouey, Bouffard, Bourdet, Bret, Broche, Brouillet, Buffelle, Calsat, Canteloup (Marie-Jac), Canteloup (Solange), Cassat, Castagnet, Castets, Cavignac, Cazeneuve Aurélie-M., Célerier, Chataud, Claudin, Clémenceau Clément, Codognet, Commarien (Marie-Charlotte), Condom, Coq, Coquery, Cosson, Courrèges, Cros, Curé, Darrigo, Delguet, Delhomme, Demilhère, Descorps, Desprin, Dessalles, Deyres, Dhers, Dollfus, Donnadieu, Dubos, Ducos, Duffau, Dugats, Dulon, Dumas (Germaine), Dumas (Madeleine), Duméaux, Dupuch, Dupuy de la Badonnière, Egretau, Elmir, Eslinger, Eymat, Fargues, Faussion, Favier, Flecq, Fréchoin, Gachetot, Galhat, Gany, Getten, Girard (Hélène), Grange, Granger, Guerry, Hoarou de la Source, Hostein, Hourcade, Hugon, Hutchison, Hytze, Jacquet-Lagrège, Juyon, Labat, Lalanne (Marie-Louise), Lalassère, Landé, Lascoites, Lavaud, Lavigne, Leyendecker, Lignac, Loiseau, Lopez, Luc, Mandon, Mano, Marcou, Mathien, Maurice, Mayer, Mazère, Mellet, Mercier, Millaie, Millasséau, Milliard, Monerie, Montouis, Morton de la Chapelle Mouras, Naulleau, Odone, Orsos, Paris de Mondonville, Patry, Péhouffa, Peiron, Peytoureau, Pichevin, Pillet, Pilven, Pujol, Quintrie-Lamothe, Requet, Rezeau, Ricard, Rouch, Saharots, Sabrou, Sanblancat, Saumagne, Seube, Seguin, Simonet, Steinhach, Tourillon, Tranquillon, Turbiaux, Vahre, Valet, Vergez, Vialard-Goudin, Villars, Vivies.

Société Aide et Protection

Dans la grande salle des réunions du siège social pavosée avec simplicité et goût et mise gracieusement à la disposition des membres de Aide et Protection par M. Caubouat, les mutilés et réformés se sont réunis à Paris au nombre d'environ cent cinquante. Le spectacle était touchant : sur la plupart des poitrines des assistants, on voyait la médaille militaire et la croix de guerre.

A neuf heures trente, la séance est ouverte par M. Lalanne, qui prononce un vibrant discours sur la formation de Aide et Protection à Bordeaux.

La parole est ensuite donnée à M. Renaud qui prononce un éloquent discours sur le but de la Mutualité des mutilés de guerre, son idéal grandiose, l'intérêt qu'ont les mutilés à se grouper pour soutenir leurs intérêts.

L'approbation de l'assemblée est acquise aux deux orateurs. M. Moreau prend ensuite la parole et lit une étude très approfondie sur les mutilés et les salaires.

On passe ensuite à l'élection du bureau. Sont élus à la majorité pour trois ans : Président M. Lalanne, employé de l'Etat, vice-président M. Mazurier, surveillant à la Manufacture des tabacs; secrétaire général M. Renaud, fonctionnaire; secrétaire adjoint M. Moreau, employé de commerce; trésorier général M. Boisset, contremaître; trésorier adjoint M. Jabouin, employé de l'Etat; contrôleur général M. Terrade, commerçant.

M. Lalanne fait part à l'assemblée des nombreuses places et occupations offertes. Vifs remerciements à MM. les patrons et industriels.

Puis, M. Lalanne donne des détails sur l'organisation de la défense des intérêts des mutilés et réformés. Il est donné ensuite connaissance d'un rapport sur les écoles de rééducation des mutilés. Rapport transmis au siège social à Paris.

Remarqué dans l'assistance quelques dames, certains membres de diverses Associations, notamment M. Périé, secrétaire général de la Mutuelle des tabacs de Bordeaux.

Avant. — MM. les mutilés et réformés sont prévus qu'un membre du bureau sera à leur disposition tous les dimanches matin, de neuf heures trente à dix heures trente, au siège social, 52, cours Victor-Hugo, à Bordeaux.

La Tournée Mayol dans les Hôpitaux

Mayol a inauguré mardi sa deuxième tournée dans les hôpitaux de Bordeaux. Nous avons dit l'an dernier quel succès le populaire chanteur avait remporté au cours de sa tournée d'avril. Mardi, sur la scène de l'hôpital auxiliaire 214, devant les 375 blessés soignés avec tant de dévouement par les médecins réputés et les zélés infirmières de Gratre, qui se dépensent sans compter sur la haute direction de Mme Chapelle, Mayol est venu verser de la joie, et on l'a félicité.

On a longuement applaudi aussi quelques-uns des meilleurs interprètes de la revue des Bouffes : La Hélène, Levasseur et le comique Farrey, qui ont chanté pour nos « poilus » cloués sur le lit de douleur des complais de « A Ciel ouvert ! » et des morceaux de leur répertoire. M. Mauret-Lafage avait tenu, comme l'année dernière, à s'associer au joli geste de ses pensionnaires, et il a eu sa bonne part des bravos.

Puis, ce fut pour les 350 blessés de l'hôpital temporaire n. 4, sous les magnifiques ombrages du parc du Grand-Lebrun, que la « tournée » vint prêter son concours à la petite fête organisée à leur intention, et qui fut pour tous un vrai régal.

Après Mme Chapelle, M. le professeur Bergonié, l'éminent praticien qui dirige cet hôpital, tint à exprimer, au nom de ses chers malades, ses remerciements à Mayol et à ses camarades, et le « Livre d'Or » du chanteur s'est enrichi de deux nouvelles citations reconnaissantes.

Cette première journée fait bien augurer des prochaines. Les blessés de nos hôpitaux vont goûter d'exquises minutes. La joie qu'on lisait sur les visages pâlis de ces braves est une attestation reconfortante des bienfaits de la « cure Mayol ».

L'affluence des demandes étant telle que Mayol ne pourrait, avec la meilleure volonté, les satisfaire toutes, la direction des Bouffes a décidé, dans un geste dont il faut le féliciter, d'inviter les blessés et convalescents des hôpitaux que Mayol n'aura pu aller visiter à assister à la matinée de gala de jeudi, qui aura lieu à 8 heures.

« Fleurette »

L'attention de MM. Lescouzère et Mauret-Lafage a été appelée sur une œuvre due à deux de nos compatriotes, et dont les mérites ont déjà été mis en relief, l'an dernier, au cours d'une audition intime que M. Gruet, maire de Bordeaux, avait bien voulu honorer de sa présence. Il s'agit de « Fleurette », drame lyrique en quatre actes, livret de M. Pujol, musique de M. Martiz, le distingué professeur à notre Conservatoire. L'œuvre entendue récemment dans une séance à laquelle assistaient MM. les directeurs du Théâtre-Français, et le très compétent directeur artistique, M. Saugey, a produit encore la meilleure impression.

Le public aura à son tour l'occasion de l'apprécier, car nous sommes informés qu'elle sera représentée, au cours de la saison prochaine, sur la scène du Théâtre-Français. Une lettre de MM. Lescouzère et Mauret-Lafage à l'un des auteurs, M. Pujol, permet d'avoir à ce sujet les meilleures espérances en ces temps où il faut compter sur les difficultés créées par les événements.

Le drame lyrique « Fleurette », que nous avons eu la satisfaction d'entendre, est une œuvre de réelle valeur, et la direction du Théâtre-Français doit être grandement félicitée pour l'acte de décentralisation artistique dont elle se propose de faire profiter le public bordelais.

Chambre de Commerce de Bordeaux

La Foire de Fez

La Chambre a été informée que M. le général Lyette, résident général de France au Maroc, a décidé d'organiser une foire de vente à Fez qui se tiendra du 1^{er} au 15 octobre prochain.

Des exemplaires du règlement de la foire de Fez et de la liste des produits qui y seront vendus sont déposés au secrétariat de la Chambre de commerce où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Bons de Monnaie

Au résultat d'un accord intervenu entre la Chambre de commerce de Bordeaux et celle de Libourne, les bons de monnaie émis par ces deux Compagnies peuvent être échangés contre des billets de banque aux guichets de la Banque de France, tant à Libourne qu'à Bordeaux, à la condition d'être présentés par fraction de cinq francs ou multiples de cette somme.

Cette mesure est destinée à faciliter l'échange et la circulation des bons de monnaie dont il s'agit dans chacune des circonscriptions de l'une et l'autre de ces Chambres de commerce.

Le Prix de la Viande

Le Syndicat de la boucherie de Bordeaux nous communique la note suivante :

« Comme suite à la note de M. le Maire de Bordeaux, qui a été communiquée à la presse relative au prix de la viande de bœuf et de veau, le bureau syndical, tout en constatant les difficultés sans cesse croissantes auxquelles se heurte la boucherie bordelaise pour l'écoulement de certains morceaux, surtout pendant cette période de l'année, invite, néanmoins, tous ses confrères vendant au détail, par déférence pour l'heure présente, à tenir compte, dans la mesure du possible, des cours pratiqués sur les différents marchés de gros. »

FAITS DIVERS

Acte de Courage

Samedi dernier, vers huit heures du matin, un cheval emballé attelé à une voiture réglementaire parcourait le boulevard Antoine-Gautier à une allure déordonnée, lorsque le soldat Alfred Mayors, du 1^{er} dragons, évacué depuis peu du front, et actuellement en traitement dans une clinique de notre ville, témoin du fait, n'écouant que son courage, se jeta bravement à la tête du cheval, qu'il put maîtriser, après avoir été blessé à la main, d'une entaille de la main, et de la rue d'Ornano, endroit très fréquenté.

De graves accidents ont pu être évités, grâce au sang-froid et au courage du brave cavalier, à qui nous sommes heureux d'adresser nos plus sincères félicitations.

La Chasse au Métal

Le mécanicien F. S..., trente-six ans, mobilisé et employé à la Compagnie du Midi, a été surpris lundi après-midi au moment où il cachait un coussinet en cuivre qu'il avait dérobé au préjudice de cette Compagnie; conduit devant M. le commandant Bertrand, commissaire à la commission de la gare, le mécanicien n'a pu nier le fait.

Une perquisition opérée au domicile de l'inculpé a fait découvrir plusieurs objets en même métal faisant partie du matériel roulant.

F. S... a été déterré à la justice militaire.

L'Incendie de Chartrons

Nous recevons la lettre suivante : « Monsieur le rédacteur, « Nous avons recours à votre extrême obligeance pour vous prier de remarquer en notre nom le corps des pompiers ainsi que toutes les personnes civiles et militaires qui nous ont apporté leur concours spontané et dévoué pour combattre le terrible incendie qui a anéanti nos bureaux et nos chais. » Les successeurs d'Achille POSSO aîné, 113, rue Barreyre. »

Trois Wagons en Flamme

Mardi matin, vers quatre heures et demie, sur les voies de triage situées entre la gare petite vitesse du Midi et la gare de Brienne, s'est déclaré un incendie dont on ignore les causes : trois wagons contenant des matières tinctoriales ont pris feu soudainement, et, en quelques instants, sont devenus la proie des flammes. On ne signale pas d'accidents de personne.

PETITE CHRONIQUE

On a volé, dimanche soir, une somme de deux cent dix francs, cachée dans une armoire, à M. Bernard Labouthe, manoeuvre, demeurant rue Pelleport. Le malfaiteur a dû s'introduire dans les appartements du plaignant en escaladant une fenêtre donnant sur la rue; le portefeuille qui contenait la somme a été retrouvé vide dans le jardin.

Coups volontaires. — Lundi soir, les sœurs Renaud, employées à la poudrière Saint-Médard, et domiciliées rue Lucinon, au cours d'une querelle avec leurs colocataires les époux D... ont été frappées par ces derniers : la femme les aurait frappées

à coups de balai pendant que le mari les tenait par les cheveux.

Le couteau. — Lundi soir, place Magenta, un nègre, Louis Sourba, au cours d'une discussion avec le manoeuvre Augustin L..., et Vincent Agut, garçon de café, fut frappé de plusieurs coups de poing par le manoeuvre; devant la résistance du nègre, le manoeuvre s'éloigna, mais revint peu après, accompagné de plusieurs camarades, et donna alors à Sourba un coup de couteau au bras droit. Cette arme lui avait été fournie par le garçon de café. Tous deux ont été arrêtés.

L'alcool tentateur. — Pierre B..., dix-huit ans, manoeuvre, et la femme S..., débitante, inculpés de vol et complicité de vol par recel de plusieurs bouteilles de cognac, débarrassés ces jours derniers à la gare de l'Etat, au préjudice de M. Marcel Fleuraud, négociant entrepositaire, ont été arrêtés et mis à la disposition de M. le Juge d'instruction. Pierre B... était employé depuis trois jours seulement à la gare de l'Etat.

A propos de bottes. — Ricardo G..., vingt-neuf ans, manoeuvre, inculpé de vol d'une paire de bottes en cuir et caoutchouc, d'une valeur de deux cents francs environ, a été arrêté; cet individu dit avoir trouvé ces bottes près du bassin d'alimentation.

Par imprudence. — Lundi soir, vers neuf heures et demie, M. Marcelin Verral, manoeuvre, demeurant rue Poyenne, qui voulait monter dans un tramway en marche, cours Balguerrie, en face de la place Saint-Marial, a été projeté sur la chaussée, où il s'est fracturé la jambe droite; le blessé a été transporté et admis à l'hôpital Saint-André.

Parésie ou volée ? — M^{lle} Blanche Lusseau, professeur de piano, domiciliée rue Lachassaingne, ayant oublié, le 22 courant, sa montre en or, d'une valeur de quatre-vingt-dix francs, dans une cabine d'un établissement de bains du centre, n'a pu la retrouver, malgré ses recherches.

— Il a été trouvé lundi, sur un caveau du cimetière de la Chartrouse, un goupillon en argent. Le réclamer chez Mme Parsolle, rue François-de Sourdès, 7.

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'Assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller CAMBECLEDES

Audience du mardi 25 juillet.

Une Affaire d'Avortement

Deux femmes comparaissent mardi devant le jury : elles sont accusées d'avortement.

La première, Marie Bonnet, veuve Noyet, est âgée de cinquante ans et domiciliée rue d'Esyines 23, à Bordeaux.

La seconde, Marie Arrignon, femme Joubert, âgée de vingt-six ans, est cultivatrice à Magnils-Reigniers, arrondissement de Fontenay-le-Comte (Vendée).

La veuve Noyet a déjà comparu en cour d'assises pour tentative d'avortement; c'était en 1910. Elle fut condamnée, le 11 novembre, à deux ans de prison.

Voici dans quelles circonstances elle revient devant le jury :

Vers la fin du mois de novembre 1915, une lettre anonyme dénonçait à la gendarmerie de Magnils-Reigniers la femme Joubert comme s'étant fait avorter. Une enquête ayant été ouverte, la femme Joubert n'hésita pas à reconnaître qu'elle avait obtenu son avortement, invoquant pour excuse qu'elle avait déjà trois enfants, que son mari venait d'être envoyé au front, où il pouvait trouver la mort, et que, dans ces conditions, elle ne croyait pas pouvoir, par ses propres ressources, élever un quatrième enfant.

Ayant lu dans un journal de Bordeaux une annonce par laquelle une « M^{lle} Eyme » offrait aux dames « un remède infallible pour tous les cas », elle avait écrit à l'adresse indiquée. Après échange de correspondances, « M^{lle} Eyme » avait consenti, moyennant le versement d'une somme de 100 fr., à venir chez elle, à Magnils-Reigniers, le 15 novembre 1915 et à provoquer son avortement.

Le parquet de Bordeaux, informé de cette déclaration, fit rechercher la prétendue « M^{lle} Eyme ». Il fut établi que l'annonce de « M^{lle} Eyme » avait été donnée à une agence par la veuve Noyet, qui en avait écrit le texte sous les yeux d'un employé. Ce document a été retrouvé et une expertise en attribue l'écriture à la veuve Noyet.

Mise en état d'arrestation, celle-ci protesta énergiquement de son innocence, niant être allée à Magnils-Reigniers le 15 novembre 1915. Mais on retrouva le cocher qui ce jour-là l'avait transportée de son domicile à la gare et la personne chez qui elle avait couché à Magnils-Reigniers pendant la nuit du 15 au 16 novembre. Ces deux témoins la reconnaissent et l'accusent fermement.

Dans ces conditions, la femme Noyet fut maintenue en état d'arrestation et renvoyée en cour d'assises avec la femme Joubert.

Les débats de l'affaire se sont déroulés à huis clos.

M. l'avocat général Bruneaud occupait le siège du ministère public. Mes Cluzan et Peyreave défendaient : le premier la veuve Noyet, le second la femme Joubert.

Verdict affirmatif sans circonstances atténuantes pour la veuve Noyet que la cour condamne à sept ans de réclusion.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. EYQUEM, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, mardi, le tribunal a condamné : A trois mois de prison, Augustin Lozarès, 28 ans, arrêté pour avoir frappé un nègre d'un coup de couteau.

A deux mois et un mois de prison respectivement, Ricardo Garcia, 30 ans, et Alberto Garcia, 22 ans, surpris en flagrant délit de vol de chaussures et de lard sur les quais.

A un mois de prison, Auguste Prévost, 33 ans, et Bertrand Goicochea, 46 ans, sans domicile fixe, poursuivis pour grivèlerie.

GOUR D'APPEL (1^{re} CHAMBRE)

Présidence de M. QUERCY, premier président

JUGEMENT REFORME A la date du 7 février 1916, la 1^{re} chambre du tribunal civil de Bordeaux avait rendu un jugement condamnant le ministre de la guerre à payer une indemnité de 3.500 fr. à M. Pinchon pour l'occupation de son immeuble réquisitionné, 36, quai de Queyries.

Sur appel, la 1^{re} chambre de la cour vient de réformer ce jugement. Considérant que la réquisition des locaux de M. Pinchon a été faite expressément au titre de cantonnement; qu'elle n'a pas pu avoir celui de logement, son objet ne comprenant pas les écuries notamment et ne remplissant pas ainsi les conditions de la loi du 3 juillet 1877, la cour accueille l'appel du ministre de la guerre et valide l'offre de l'Etat qui est de 2.543 fr.

COUR D'APPEL (4^e CHAMBRE)

Présidence de M. MARQUET, résident

ELEVATION DE PEINES

Dans son audience du 22 juin dernier, le tribunal correctionnel de Bordeaux avait condamné pour vol de cuivre, Paul Batacq, 32 ans, boulanger, à quinze mois de prison; Gustave Ducuing, 36 ans, coiffeur, à six mois de prison; Edmond Laborie, 40 ans, garçon de salle, à trois mois de prison.

Le cuivre volé étant destiné à la défense nationale, le parquet a trouvé les condamnations trop bénignes et relevé appel de ce jugement.

L'affaire est revenue mardi devant la 4^e chambre de la cour. C'est M. l'avocat général Dorosse qui a soutenu l'appel à minima.

La cour, le soir même, en ses réquisitions, a élevé les peines dans les proportions suivantes :

Batacq, deux ans de prison.
Ducuing, six mois de prison.
Laborie, dix-huit mois de prison.

Théâtres et Concerts

Alhambra-Jardin d'Eté

RAIMU DANS LA REVUE

Nous cautions, il y a quelques mois, avec Antoine, ancien directeur du Théâtre libre et de l'Odéon, des artistes de music-hall « lancés » par lui avec succès dans les œuvres de nos grands classiques.

« Un artiste de music-hall, nous disait-il, a cinq minutes pour faire porter une idiotie, il faut qu'il en tire quelque chose. Il y met tout son tempérament, toute sa fantaisie, s'il en a. Quand il a un texte classique, c'est-à-dire du substantiel et du fort, à interpréter, c'est un jeu pour lui d'en tirer tout le jus. Et il s'impose. »

C'est la théorie du talent de Raimu, qui avait fait une si vive impression dans une tournée récente. Raimu a donné mardi à l'Alhambra trois scènes dont une dans la salle, une autre ultra-fantaisiste et la troisième toute de diction, de tenue et de composition. La variété, la souplesse, la sûreté du métier de ce bon comédien ont fait merveille. Il n'y a pas un music-hall de « nature » plus complète. Le public bordelais, bon juge, ne s'y était pas trompé dès le premier jour; il a confirmé son jugement en faisant justement Raimu avec chaleur.

Les artistes de la Revue ont fait assaut de verve et d'entrain.

Une panne d'électricité avait coupé la grande scène de Raimu; il l'a reconstruite, et nous avons eu le plaisir de l'entendre presque deux fois.

P. B.

Raimu dans trois grandes scènes.

Tous les soirs, le grand comique Raimu, étoile du Palais-Royal, interprète habituel des revues de Rip, jouera trois grandes scènes dans la folle revue de MM. Donnand et Darval. Raimu est aussi remarquable dans la genre dramatique que dans le genre comique; ses scènes ont été écrites de telle sorte qu'il y déploie tout son talent. L'affluence à la location est telle que les Bordelais font bien de se hâter aux bureaux de la rue d'Albon. On joue par téléphone : 23.76.

Bouffes-Casino d'Eté

LE GALA DE LA CINQUANTAINE

Devant une fort belle salle, on a fêté, mardi soir, la cinquantième d'« A Ciel Ouvert ! ». Ce fut une occasion nouvelle pour les excellents interprètes de faire applaudir et leur talent et celui des auteurs; c'en fut également pour le public d'acclamer chaleureusement le célèbre Mayol, qui a déjà été sous les rappels des spectateurs insatiables, toute la gamme de son répertoire — l'ancien et le nouveau.

Les dames, fort nombreuses comme tous les soirs, avaient reçu l'entrée des fleurs et des éventails; et ce fut devant un parterre fleuri que se déroulèrent les scènes brillantes et les apothéoses luxueuses de la belle revue qui, malgré sa cinquantaîne, est toujours jeune et toujours gaie.

Et en ce soir de fête, on n'oublia pas les enfants... Les auteurs d'« A Ciel Ouvert ! », René d'Argy et S. Doria, eurent un joyeux geste dont bénéficieront l'œuvre des prisonniers de guerre et la caisse de secours de la Société des auteurs.

Matinée de jeudi. — Jeudi 27, unique matinée de famille à deux heures et demie, avec Mayol et la revue « A Ciel ouvert ! », jouée intégralement. Location ouverte.

Concours de chanteurs Mayol. — Mercredi 1 août, concours de chanteurs entre Mayol, professionnels, amateurs, hommes et dames. Inscriptions tous les jours à M. René Gamy, de deux heures à cinq heures, aux Bouffes. Bientôt : Augé et Dalbrét. Surprise sensationnelle : Mercadier.

Théâtre-Français

Félix Galipaux dans « Loutre ». — Lundi 31 juillet et mardi 1^{er} août, la tournée Charles B

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 25 juillet 1916

La Fiancée de Bruges

PAR R. FLORIGNI et Ch. VAYRE

PROLOGUE

La Mission de Confiance

I

Les Fiançailles (Suite)

Et cependant, à la réflexion, Pierre Sinclair pensait que s'il épousait Odile, quel que peu digne qu'il fût d'elle, il la rendrait heureuse à force d'amour et de prévenances.

re demeura où il avait vécu des heures qu'il comptait parmi les plus douces de sa vie. Mais pouvait-il partir ainsi sans avoir dit à Odile l'impression profonde qu'elle avait produite sur lui, sans lui confier qu'à tout jamais il se sentait lié à elle par l'amour le plus pur et que, quel qu'elle décidât, il resterait éternellement fidèle à cet amour ?

l'amour, mademoiselle Odile, se moque du temps. — Le fait est que vous êtes très... très audacieux d'ailleurs, ce n'est pas à moi, monsieur Pierre, qu'il faut demander ma main...

Missen accueillit avec sa bienveillance coutumière les deux jeunes gens. Il se tourna vers Odile et murmura : — Tu veux donc me quitter ? — Oh ! père ! s'écria Odile, vous ne le pensez pas ?

— Vous êtes la jeunesse... Vous êtes la beauté et la force... Vous êtes nobles par le cœur et l'esprit... Quel malheur pourrait vous atteindre ?... Vous serez heureux... Hélas ! van Missen ne prévoyait pas l'avenir.

COMMUNICATIONS

Restrictions momentanées du Trafic commercial

RESEAU DU NORD A. Corbic, Guillaumont, Marcelevac et Villers-Bretonneux. Jusqu'à nouvel avis, appliquer à ces gares le régime prévu au tableau du 16 juillet, pour Amiens, Saint-Roch, Moreuil, Boves et Saleux.

CONVOI FUNÈBRE

Mme veuve J. Chautard, M. Henri Delas, M. Louis Chautard, Mme Jane Delas prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Charles de vous faire part de la mort de leur cousin, M. le chanoine BOURDÉ de VILLEHUEIT, curé-doyen de la basilique de Saint-Eutrope de Saintes, décédé le 20 juillet, à 78 ans.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Henri Dégan et Mme Henri Dégan, née Dubouilh, M. Joseph Dégan, Mme veuve Dubouilh, Mme veuve Dénigès, Mme Sellier, et les familles Dégan, Duparc, Rose, Lafeychine et Rey ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Chronique du Département

Pessac

POUR NOS BLESSÉS. — Des artistes de talent ont organisé pour dimanche 30 juillet, à huit heures, une kermesse de charité dans le magnifique parc de la station sanitaire de Pessac, au profit des soldats en traitement dans cet établissement et dont beaucoup sont originaires des régions envahies.

Cestas

A L'HONNEUR. — Est cité à l'ordre du régiment, le soldat Camille Camins :

Beautiran-Castres

FOOTBALL ASSOCIATION. — Réunion de l'U. S. B. C., jeudi soir, à huit heures trente, au café de la Gare, à Beautiran.

Portets

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le contrôle des contributions directes sera le 27 juillet, à huit heures du matin, à la mairie, afin de constater les changements à faire aux rôles des contributions directes de 1917.

Civrac-en-Médoc

MÉDAILLE MILITAIRE. — Gabriel Coureau, du 11^e d'infanterie :

Lesparre

LES ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations sera fait au guichet de M. le Percepteur de Queyrac, à Lesparre, le mercredi 28 et lundi 31 juillet, ainsi que le mercredi 2 août, durant toute la journée ; le vendredi 4 août, jour de la foire, à partir de deux heures seulement, ainsi que les autres samedis du mois.

Paulliac

LES ALLOCATIONS. — Le percepteur de Paulliac ira pour payer les allocations :

Blaye

POUR LES BLESSÉS. — Dimanche 30 juillet, une grande représentation sera donnée au profit des blessés, salle Bacalan, à huit heures trente du soir.

Libourne

L'EFFORT DES ALLIÉS. — Nous rappelons que ce soir mercredi, salle du Jardin d'Été, à neuf heures du soir, M. Charles Brun, professeur de l'Université, fera sa conférence sur « L'Effort russe ».

MORT GLOIREUSE

Charles Skénéard, fils d'un ex-professeur de mathématiques à Libourne et ancien élève de notre collège, a été tué au champ d'honneur.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

Réunion des membres du conseil d'administration de l'Association des commerçants et industriels de Libourne ce soir mercredi, à huit heures trente, salle du Club nautique.

Saint-Genès-de-Castillon

A L'HONNEUR. — Notre compatriote Jean Falquier a été cité à l'ordre du jour :

Etauliers

A L'HONNEUR. — Notre compatriote le maréchal des logis d'artillerie Marc Doret, qui avait été blessé une seconde fois, a été cité à l'ordre du jour et a reçu la croix de guerre.

Grignols

EXAMENS. — Raoul Cazemajour et Osmain Artigue-longue sont reçus aux concours d'admission à l'École normale de Bordeaux.

Rauzan

A L'HONNEUR. — Le brigadier Pierre-Louis Fabaron a été cité à l'ordre de la brigade :

La Réole

BAINS-DOUCHES. — Depuis un an, l'établissement des bains-douches (œuvre de la Caisse d'épargne) a ouvert ses portes.

Hure

CITATION. — Notre compatriote Raoul Dupuy, caporal au 173^e, a été cité à l'ordre du régiment :

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

ENFANT NOYÉ. — Le 20 juillet, le jeune Lucien Monteil, âgé de dix ans, dont les parents habitent à Varennes, et qui gardait des moutons, s'est noyé accidentellement dans le ruisseau le Couzeau. Le corps a été retiré de l'eau par MM. Vergne et Armand père et fils.

MORTE DANS SON LIT

Mme Noémie Raulnet, veuve Lescuré, âgée de soixante et onze ans demeurant à Issac, a été trouvée morte dans son lit. Le cadavre était en décomposition.

ÉTAT CIVIL du 17 au 21 juillet.

Naissances : Simone Fargues, boulevard de Monbazillac ; Anne-Marie Benckelaers, Grand-Rue ; Francis Barrot, au Faubourg ; Berthe Goyvaerts, rue Clairat.

Décès

Jeanne Laroche, 39 ans, épouse Horton, à l'hôpital ; Marie Aymet, domestique, 63 ans, veuve François, à l'hôpital ; Marie Goutière, 66 ans, au Faubourg ; Jean Besse, 8 ans, rue Notre-Dame-du-Château.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 25 juillet

Montés en rade : A.-D. Bordes, 4 m. fr., c. Leouban, d'Iquique, Bess, st. norv., c. Ivan Noël, de Bayonne, Don-Cesar, st. ang., c. Ritch, de Buenos-Ayres.

Aux appointements

Exford, st. ang., c. X... Anglo-Mexican, st. ang., c. X... d'Amérique.

Mouillé sur rade

Gouverneur-Ball, st. fr., c. X... d'Algérie.

Aux appointements

Farwell, st. norv., c. X... Alban, st. dan., c. X... de Philadelphie, Amiral-Fourichon, st. fr., c. X... Brenod, st. ang., c. X... d'Angleterre.

Rade de montée

Secundo, st. norv., c. X... Randelsborg, st. norv., c. X... Gloria, st. suéd., c. X... Adrian, st. suéd., c. X... Ason, st. esp., c. X... Rooseg, st. ang., c. X... Markedal, st. norv., c. X... Saint-Dustan, st. ang., c. X... d'Angleterre.

Aux appointements

Barbery, st. ang., c. X... Dlev, st. norv., c. X... Cumbrion, st. ang., c. X... Marthe-Roux, nav. fr., c. X... de Cardiff, Balguter, st. fr., c. X... Suffolk-Coast, st. ang., c. X... Sauternes, st. fr., c. X... Chemiston, st. ang., c. X... d'Angleterre, Petitgaudet, st. ang., c. X... Grlos, st. grec, c. X...

Je ne fume que le NIL

ACHETEZ dans tous les Magasins et dépositaires de la Petite Gironde : La Pochette-Correspondance MARQUE P. G. 4 Feuilles doubles - 4 Enveloppes

ÉTAT CIVIL DÉCÈS du 25 juillet Marie Fleur, 51 ans, rue de Lermé, 9. Henri Casterot, 55 ans, rue de Kater, 21. Georges Bédou, 55 ans, rue des Bahutiers, 41. Veuve Belliard, 70 ans, allée de Boutaut.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Georges Bédou, M. Pierre Bédou (du 31^e aviation, aux armées), Mme veuve Bédou, M. Docois, les familles A. Mounesté, Blondy, Beausoleil, Saint-Martin, Rousseau, Faux et Ducos prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. Mes Hosteins et ses enfants, M^{lle} Irma Février, les familles Hosteins, Manes, Gulpouy, Mazères, Bère, Labat, Vernay et Chauvroux remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Maurice Gautier et leurs enfants, les familles Gautier, Carros, Dommenec, Mouru-Lacombe, Julidière remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

REMERCIEMENTS ET MESSE

M^{me} veuve Bernard GAUTIER, et les informant que la messe qui sera dite à dix heures, le 27 juillet, dans l'église Sainte-Eulalie, sera offerte pour le repos de son âme.

FARINE LACTÉE NESTLÉ La Boîte 1'95 Se trouve chez Pharmaciens Herboristes Epiciers. Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 26 juillet 1916

Haine Eternelle

Par Charles MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE

Courtes Ivresses

Il ajouta cruellement. — Et je vais t'en convaincre !... Parmi ces outrages, il en est un que tu oublies et ce fut le dernier... Pourquoi te criait-il ces mots, les seuls que j'aie retenus ?

voir davantage... Il l'a traînée dans la fange... Voilà ce que signifient les paroles que vous venez de prononcer. Il y en avait de pires encore que je rougirais de vous répéter. Il m'a dit qu'elle sortait d'un bouge infâme où mon père l'avait prise... Voilà ce que j'ai entendu, puisque vous me forcez de vous le redire !

qui faisait ma joie, chassez-moi ; quittons-nous ; je vous abandonne tout, je n'ai besoin que de quelques billets de mille francs et j'irai vivre seule, là-bas, dans cette villa que nous avons acquise, près de ce pauvre être que son indigne père appelait lui-même, dans cette tragique soirée qui nous sépara l'un de l'autre !

— Prater ?... répéta le capitaine Boussard. — Oui... un officier de l'ambassade ! — Méfiance, dit Boussard... Vous le connaissez, de Brault ?

— Non. — Pourquoi ? — Pour peu de chose. — Vous savez, reprit le capitaine, qu'il passe pour être très fort à toutes les armes ? — C'est possible.



Dyspeptiques Gastralgiques

Gardez-vous de prendre du café qui est en partie la cause de vos digestions laborieuses et pénibles. Les médecins conseillent la boisson idéale connue sous le nom de Malt Kneipp.

Produit exclusivement français qui remplace avantageusement le café dont il possède l'arôme, la couleur et la saveur sans en avoir les inconvénients.

Propriétaire-Fabricant à Juvisy-s.-Orge (Seine-et-Oise)



Le Malt Kneipp aide à digérer et nourrit

C'est un puissant diurétique et de plus un rafraîchissant.

Le café énerve gonfle et dilate l'estomac

Il ralentit la digestion et cause des troubles divers

TRIBUNE DU TRAVAIL

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS. Réunion jeudi 27 juillet, à dix heures, tenue du matin.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 25 Juillet. Bureau central météorologique de Paris. Quelques pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, des orages ont éclaté dans l'est. On a recueilli 127 mm d'eau au ballon de Servance, 6 à Lyon, 3 à Besançon, 2 à Nice et à Clermont-Ferrand.

Observatoire de la Maison Larghi

Table with columns: Heures, Therm, Baro, Ciel, Vents. Shows weather data for 25 July.

NOUVELLES COMMERCIALES

GRAINS ET FARINES. Blés. — On cote: Blés de Seine-et-Marne et d'Eure-et-Loir, 34 fr. à 34 fr. 25; blés du Centre et du Poitou, 33 fr. 75 à 34 fr.; blés de Bretagne, 33 fr. à 33 fr. 25 les 100 kilos, gares départ.

MARCHE DE PREMIERE MAIN

Cours relevés par le service de l'Inspection des marchés, halles centrales de Bordeaux. Agneaux. — Pays ou Aveyron, 1re qual., les 100 kilos, 340 à 350 fr.; 2e qual., 300 à 320 fr.; 3e qual., 280 à 300 fr. Périgord ou Basque, 1re qual., 320 à 330; 2e qual., 290 à 300 fr.; 3e qual., 260 à 270 fr.

Coquillages. — Moules, le colis, 10 à 13 fr.; palourdes, 6 à 9 fr. Lapons, les 100 kilos, 300 à 310 fr. — Euis. — Midi et marques similaires, le mille, 135 à 140 fr.; Nord, 133 à 138 fr. Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, 2 fr. à 2 fr. 50; moyennes 1 fr. 50 à 2 fr. 50; petites, 0 fr. 40 à 0 fr. 90; barbues, 1 fr. 75 à 5 fr.; crevettes (Arcahon), 1 fr. 50 à 3 fr.; crevettes (Santé), 1 fr. à 1 fr. 50; éperlans ou troques, le cent, 1 fr. 25 à 2 fr. 50; grondins gros les six, 10 à 12 fr.; moyens, 8 à 10 fr.; petits, la douzaine, 2 fr. à 1 fr. 50; homards le kilo, 2 fr. à 3 fr. 50; langoustes, 5 fr. à 1 fr. 30; rougets barbets, la douzaine, 2 à 3 fr.; rousses, le kilo, 1 fr. 50 à 2 fr.; royaux d'Arcahon, le cent, 4 à 6 fr.; ardisins de Bayonne, 5 à 7 fr.; de Bretagne, 6 fr. à 6 fr. 50; Collioure, 5 à 7 fr.; soles grosses, le kilo 5 fr. à 6 fr. 50; moyennes, 4 à 5 fr.; petites, 2 fr. à 3 fr. 50; thons, 1 fr. 75 à 2 fr. 50; turbos, 2 fr. à 3 fr. 50. — Poulx. — Poulx d'Arcahon, le kilo, 2 fr. 50 à 3 fr. 50; saumons frais, 6 fr. à 7 fr. 50. — Volailles. — Canards les 100 kilos, 315 à 365 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 15 à 20 fr.; ras, 30 à 40 fr.; moyens, 24 à 28 fr.; poulets, les 100 kilos, 370 à 400 fr.; poulets, 45 à 75 à 50 fr. (Le tout poids mort.)

MARCHE AUX BESTIAUX DE GENON

Table with columns: Amende, Vente, Prix par tête. Shows market data for Genon.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises) Paris, 25 juillet. Huile de lin, 132 fr. 50.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 24 juillet. Cuivre. — Disponible, 93 l.; terme, 91 l. Etain. — Disponible, 166 l. 5 sh; terme, 167 l. Plomb. — Disponible, 27 l. 10 sh.; terme, 26 l. Zinc. — Disponible, 56 l.; terme, 52 l. Essence de térébenthine et résine (non reçus)

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 24 juillet. Blés incotés: suite, 75 kilos, 22 à 22 fr. 50; orge, 40 kilos, 21 à 1 fr.; maïs blanc, 75 kilos, 21 à 22 fr.; haricots, l'hectolitre, 45 à 60 fr.; fèves, 45 kilos, 23 à 24 fr.; vesces noires, 50 kil., 22 à 22 fr. 50. Fourrages. — Foin, les 50 kilos, 5 fr. 50 à 6 fr. 70; sainfoin, 1re coupe, 6 fr. 50 à 7 fr. 50, 2e et 3e coupes, 4 à 7 fr.; paille de blé, 4 fr. 50 à 5 fr.; paille d'avoine, 3 fr. 30 à 3 fr. 70.

Revue de la Semaine

PRODUITS RÉSINEUX L'Essence de Térébenthine. Dans de précédents articles, nous mettions nos lecteurs en garde contre les arrivages importants de térébenthine américaine que les expéditeurs d'outre-Atlantique déversent par fois trop copieusement sur les ports du nord de l'Europe, et nous ajoutions que le degré de fermeture des prix ne dépendait plus actuellement que du cubage térébenthin que nous destinait nos concurrents yankees; et afin d'éveiller encore davantage l'attention des estimés lecteurs qui ne font l'honneur de suivre ces chroniques que parce qu'ils saisissent les noms des trop nombreux vapeurs chargés récemment de résineux à destination du Vieux-Monde. Et combien j'avais raison! Qu'est-il advenu depuis? Comme il est entendu que la liberté des mers est de jour en jour un peu moins périlleuse à l'égard des alliés, il n'y a donc plus les mêmes raisons qu'autrefois pour accumuler d'aussi formidables stocks dans les ports de la côte anglaise, d'autre part, les tarifs de fret deviennent meilleurs. Dans ces conditions, les énormes envois térébenthin américains n'ont plus d'autre but que de soulager les entrepôts de Savannah, Jacksonville et Pensacola, au détriment de la fermeture des prix européens. Nos concurrents d'outre-Atlantique estiment, non sans raison, qu'aux prix d'Europe actuels il est profitable pour eux de lâcher le plus possible de produits de la régie et de la nouvelle récolte, et ils s'activent dans ce but. Je vous prie de croire! Plus que jamais répétons-le: « Ouvrons l'œil du côté des portes d'Amérique, qui s'ouvrent parfois si largement... » Comme premier résultat des « envois » résineux américains sur l'Europe, l'essence de

térébenthine qui avait regagné, à Londres, à la date du 15 juillet, le joll cours de sh. 42 ferme, passa successivement aux cotes de 41/9 le 18 juillet, plus faible; 40/9, faible; le 19; 39/9, plus faible; le 20; enfin, à la date du 21 juillet, Londres ne voit plus que le cours de 39/7 1/2 plus faible.

Dans notre pays, où il n'existe aucune accumulation importante, le prix de l'essence de térébenthine ne faiblit pas et, samedi dernier, à Dax, on enregistrait le cours de 106 fr. 50; plusieurs lots ont été enlevés à cette cote de 106 50, départ des usines.

On nous signale que des autorisations commencent à être accordées pour les exportations résineuses, ancaises à destination de la Suisse et de l'Italie; par contre, aucun chargement français n'est fait pour la Russie par suite du manque de vapeurs pour ce pays; on le verra plus nos concurrents américains en profitent, eux, pour faire aller leurs marchandises résineuses par la voie de Pacific que et Vladivostok. Les transports résineux landais-girondins redevennent plus difficiles, les trains spéciaux ayant été supprimés; et déjà les usines s'encombrent de produits vendus qui ne peuvent être enlevés faute de moyens de transport. Heureusement, pour les besoins de l'exportation Bordeaux possède un assez joll stock résineux amené à qual ces derniers temps.

Résineux secs et Gemmes. Les échanges de « secs » sont bons; on traite les bras à 44 fr. 75 et les colophanes à 46 fr., départ des usines. Quant à la gemme relevons les prix du litre des adjudications communales: Ponton-sur-Adour, 0 fr. 499; Soustons, 0 fr. 45; Arenzosse, 0 fr. 45; Le Telch, 0 fr. 47; Sainte-Eulalie-en-Born, 0 fr. 473; Hourtin, 0 fr. 4615; à Tartas, les fabricants valent, 0 fr. 415, et à Bordeaux, 0 fr. 41 le litre.

En Amérique. Nos correspondants américains nous signalent toute la satisfaction actuelle des exportateurs de la bas qui jugent leur situation enviable; nous ne contesterons pas la meilleure position des « factors » yankees. Jamais depuis les deux ans, les ports résineux de la côte n'avaient présenté une aussi grande activité que dans les cinq dernières semaines. Nous avons exposé ici même tout le désir qu'ont les expéditeurs yankees de faire partir de la guerre, au point de vue résineux, et ils s'y emploient! Et comme l'argent demeure toujours, en tout, le « nerf de la guerre », on voit l'habas, en ce moment, de puissantes Sociétés s'organiser dans les mers du Pacifique, nous ne sommes pas, à nous, de notre côté, de nous défendre de notre mieux contre ce nouvel envahissement.

Le transport à Westbridge, dont nous signalions il y a huit jours le départ pour l'Europe, n'était pas porteur de moins de 5.000 barils de térébenthine et de 6.000 fûts de résine. Et maintenant que nos amis japonais font garder la carte d'entrée des résineux, les exportateurs de Savannah profitent aussi de ces heureuses circonstances pour s'ouvrir de nouveaux débouchés résineux sur la Russie, par la voie de Vladivostok; on nous dit, en effet, de ce côté, le départ d'une forte cargaison résineuse à destination de notre grande alliée orientale.

BOURSE DE BORDEAUX

du 25 juillet 1916. Au comptant: 5 %, 90 70. Obligations de la Ville de Paris 1871, 1875, 1892, 222, 1896, 310, 1905, 310 50. — Crédit foncier de France, 686; Obligations foncières 1883, 338; dito communales 1891, 312. — Est, actions de 500 fr., 815. — Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 fr., 1.165. — Midi, actions de 500 fr., 850. — Nord, actions de 500 fr., 1.500. — Ouest, actions de 500 fr., 725. — Métropolitain de Paris, 458. — Panama, obligations et bons à lots, 115. — Archaies, 888. — Chemins de fer, 1892, 325. — Rentes consolidées, 1re et 2e séries, 77 25. — Nord de l'Espagne, obligations 3 % tre hypothèque, 408, 410. — Saragosse, 430. — Uruguay 1905, 91 75. — Tunisiennes, 339.

BOURSE DE PARIS

du 25 juillet 1916. BULLETIN FINANCIER. Marché calme. Rentes françaises irrégulières, Extérieure en reprise, fonds russes fermes, obligations de chemins de fer en hausse, titres, Rio-Tinto lourd. En banque, très calme.

MARCHE OFFICIEL

Fonds d'Etat, — 5 % libéré, 90 75; 3 %, 64 50; Obl. Ch. fer Etat, 407; Annam, Tonkin 1890, 62; Afr. occid. franç., 375; Tunis 1892, 341 75; Maroc 1914, 445; Argentine 1900, 502 25; 1911, 86; Brésil 1889, 70 50; Chine 1895, 90 35; 1903, 418; 1908, 428; 1913 (rouge), 418; Congo, 418; Espagnols (Extér.), 98 35; Hellénique 1887, 270; Japon 1907, 100; 1910, 84 50; Maroc 1904, 470; 1910, 475; Portugal, 62 25; Russie 1891 et 1894, 62 40; 1891, 65; 1906, 39 50; 1909, 73 70; Serbie 1895, 59 75; Des obligations libérées, 99 35.

Etablissements de crédit (actions). — Banque de France, 5,400; Banque de Paris, 1,140; Compagnie algérienne, 1,160; Comptoir d'escompte, 795; Crédit lyonnais, 1,215; Crédit mobilier, 364; Banque française, 184; Banque de l'Union parisienne, 380; Banque de l'Azoff-Don, 1,115; Foncier égyptien, 630.

Chemins de fer (actions). — Bône-Guelma, 575; Est-Algérien, 551; Est, 815; Jouis, 335; P.-L.-M., 1,175; Midi, 950; Nord, 1,500; Orléans, 1,000; Jouis, 431; Ouest, 729; Andalous, 391; Saragosse, 431.

Valeurs diverses (actions). — Comp. des Métaux, 885; Comp. générale transat., ord., 174; prior., 179; Docks de Marseille, 440; Messag. marit., ord., 143 50; prior., 169; Nord-Sud, 124; Omnibus de Paris, 408; Suez, 3,813; Suez Canal, 4,500; Société civile Suez, 2,820; Panama (oblig. et bons à lots), 115; Procédés Thomson-Houston, 630; Acieries de France, 775; Acieries de la Marine, 2,755; Chargeurs réunis, Comp. française, 806; part, 220; Comp. du Pétrole, 808; Comp. et mat. d'usines à gaz, 1,400; Creusot, 2,007; Dynamite centrale, 769; Grands Moulins de Corbeil, 140 75; Mines de la Grand'Combe, 2,350; Mines de Malindang, 230; Nickel, 245; Comp. française de la Mécanique et des Trains, 1,609; Phosphates de Gafsa, 758; Say, ord., 445; Distribution Parisienne, 412; Rio Tinto, ord., 739; Télégraphes du Nord, 1,060.

Obligations françaises (Villes). — Paris: 1865, 537; 1871, 374 50; 1875, 495; 1876, 490; 1892, 386; 1894-96, 287; 1898, 337; 1899, 317; 1901, 335; 1905, 350; 3 %, 1910, 300; 1912, 293.

Crédit foncier. Communales: 1870, 433; 1880, 470; 1891, 312; 1892, 339; 1899, 345; 1906, 400. Foncières: 1879, 468; 1883, 339; 1885, 358; 1895, 360; 1903, 397; 1909, 215; 3 1/2 1913 libérée, 400; 4 %, 1913, 439.

Chemins de fer — Ardennes, 348 50; Bône-Guelma, 339; Est-Algérien, 335 50; Est 4 %, 413; 3 %,



Pour accueillir à leur retour ceux qui viennent prendre au foyer un repos bien gagné, il serait malséant d'avoir mauvaise mine. Réparez donc vite, avant leur arrivée, les petits ravages qu'ont faits dans votre physionomie les journées de chagrin, d'inquiétude, et les nuits sans sommeil. C'est chose facile. Prenez pendant quelques jours les Pilules Pink qui donnent du sang avec chaque pilule. Aussitôt vos forces renaîtront, vos yeux baillis redeviendront brillants et vifs, vos joues retrouveront les couleurs et vous aurez de nouveau fort bonne mine.

PILULES PINK pour personnes pâles

En vente dans toutes les pharmacies: 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco.

LAIT CANDÈS pour le VISAGE

Disipe: Hâle, Rougeurs, Rides précoces, Efface: Masque et Taches de Rousseur, Le Flacon: 6 fr. PARIS, 16, Bout. St-Denis

EN VENTE Dans les Magasins de la Petite Gironde

Ouvrages de E. TRIGANT-GENESTE Sous-Préfet honoraire. Manuel Formulaire des Demandes de PENSIONS et SECOURS IMMÉDIATS des VEUVES de militaires non fonctionnaires PRIX: 1 FRANC

GUIDE PRATIQUE des RÉFORMÉS N° 1, N° 2 RÉFORMES TEMPORAIRES et de leurs Familles; Maintien ou Retrait des Allocations à celles-ci; Gratifications renouvelables; Allocations spéciales, Secours aux Réformés PRIX: 1 FRANC

Envol franco contre mandat-poste adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

EN VENTE DANS LES MAGASINS de la Petite Gironde

Les Bons Plats de France Cuisine régionale 220 plats divers et de choix avec la façon de les préparer Un volume relié de près de 200 pages PRIX: 1 fr. 50

Envol franco contre mandat-poste de 1 fr. 65 adressé au directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

EN VENTE Dans les Magasins de la Petite Gironde

CRUELLES AMOURS ROMAN Par René DANJOU Ce très beau Roman forme un gros Volume de plus de 300 Pages PRIX: 95 centimes

Envol franco contre mandat-poste de 1 fr. 20 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

ON dem. deux hommes emball. leurs pour le magasin. Tannerie de Bordeaux, qual de Brazza, La Bastide-Bordeaux.

ON demande: mécanicien conducteur de rouleau compresseur et terrassiers, S'adr. Entreprise Lamire, 38, r. Marsaille.

LAIT PUR suis acheteur sur marchés cantons Carbon-Blanc, Créon, Cadillac, Et. Camelle, ch. Frontière. St-Louis-Montferand.

ON demande ouvrières mécaniciennes pour l'intérieur pour confection militaire Maison VEUVE CHABRAT.

ON dem. un vendeur en confection pr homme. S'adr. Maison de Paris, 1, rue Ricard, NIORT.

BUREAU DES DOMAINES DE LA ROCHELLE

VENTE

de 20 Chevaux réformés
Le samedi 29 juillet 1916, à 13 heures, sur la place d'Armes, à La Rochelle, il sera vendu aux enchères par le receveur des domaines 12 CHEVAUX et 8 JUMENTS RÉFORMÉS du 118^e régiment d'artillerie lourde, à La Rochelle.
Droit de préférence aux agriculteurs munis d'un certificat du maire spécial à la vente.
A comptant, 5 % en sus.

VENTE

Le vendredi 4 août 1916, à une heure après-midi, à Ribérac (Dordogne), place de la Gendarmerie, il sera procédé par le receveur des domaines à la vente aux enchères de 7 CHEVAUX, 1 JUMENT, 3 MULES et 2 MULETS réformés de l'armée.
Un droit de préférence sera réservé aux agriculteurs munis d'un certificat du maire de leur commune établissant leur qualité.
 Paiement au comptant, 5 % en sus.

HOTEL DES VENTES

7, rue Voltaire, 7
Jeudi 27 juillet, à 1 h. 1/2, il sera vendu : Mobilier de bureau, bureau américain, bibliothèque, machines à écrire « Remington », bureau ministre, table à écrire, salamandre, téléphone, sièges, chambres noyer et pitchpin, dressoirs, machine à coudre, armoire, fusil percussion, presse à copier, glaces, bibelots, une glacière, bicyclette, etc., etc.
M. BOUDIN commissaire-priseur à Bordeaux

PORTRAITS D'ENFANTS
FLOHIAN, 11, rue Dauphine, Bx. Grands Portraits primes.

CYCLES C. P. L'AMIE HOMME
P. CASTEX, 405, Bd de Caudéran Bx

AV terrain industriel, raccordé voie ferrée S^w 32, b^t Talence

A vendre petit magasin convenant pour dame, bonbons, biscuits, café, conserves, etc. S'adresser à Mme Pierre, 80, rue Porte-Dijaux, Bordeaux.

AVIS Les patrons sont priés de faire connaître à la Bourse belge du travail, 4, place Frédéric-Saurat, à St-Etienne (Seine-Inférieure) les vacances

HUILES et SAVONS, prix réduits. Ec. Moulloussin fils, à Salon (B.-d.-R.) Agents des

CHEVAUX Pottain et Poulain, chez Bretonnes, Voitures caoutchoutées et autres, Harnais, à vendre, 33 et 35, boulevard Pelletan, Agen (L.-et-G.)

MANÈUVRES, MAÇONS, CHARBETIERS, PEINTRES, MENUISIERS, IMPRIMERIES, GRAVEURS, PHOTOGRAPHES, sont disponibles. Urgent. Nérigean, Bx

MARIAGE D^{lle} 25 a., dot 10.000, esp. 50.000, ép. Mr situation, étranger. Prop^s à V. Bar à 604, R. d. Prêt sur hypoth. Hébeck, 28, r. d. Retainville, 9 à midi

Pantalons Couill STOCK IMPORTANT 199, rue Sainte-Catherine, Bordx.

Prêts sur Garanties sérieuses ANDRE, 10, place Puy-Paulin, 10.

ON DEMANDE UN EMPLOYÉ magasin pour épicier, 25 à 40 ans, bon mobil., et un jeune homme 15-16 a. Se prés. 31, r. Ausone

ON RECHERCHE UN VASTE LOCAL AVEC DEPENDANCES. — Ecrite Soléfié Commerciale, 4, place Richelieu, Bordx.

ARCACHON A louer, au centre, maison avec local qui conviendrait pour garage. S'adr. Martin, rue des Pilotes, Arcachon

AV camion 3.000 kil., on échangeait contre baladeuse 100 quintaux. — A V. bicyclette dame occ., r. Guillaume-Leblanc, 19

Tours de Cou, Boas et Étoles Marabout et Autriche Assortiment et bon marché **MERCERIE MODÈLE** 121 Cours d'Alsace-Lorraine 131

TRES BEAU MOBILIER A V. Salle à manger gr gothique, chambre, citronnier-bronze, 3 portes, gr sw, bon état, tr. beau, val. 6.000. R. du Chalet, 29, pr. Parc, épice

Ouvriers mouleurs en mécanique, moyennes pièces, sont demandés fonderie Nanquette, à Argenteuil, Ec. Bateau, directeur, 134, quai de Seine, Argenteuil.

BELLES OCCASIONS Achat de Mobiliers Hall du Mobilier, 39, c. Tourny.

Lorraine-Dietrich 24 HP Camion 1.800 kilos, à chaîne, jumelé à l'arrière, 4.000 f. Cazeaux, 7, rue Edmond-Labasse, Caudéran (terminus tram Judaïque).

M. BERRIOT recevra le 26 août d'Anes et poneys toutes tailles, px mod. r. Freycinet, 51, Talence

DYNAMOS-MOTEURS BOBINAGE 509 Demander renseignements FONTAUD, rue Sainte-Croix, 91, Bordeaux

la Chicorée CAOUA pour compléter son succès est aussi vendue en paquet de **OIO**

fait un café délicieux elle est pure et rafraîchissante

EN VENTE
dans les Magasins de la Petite Gironde
CAHIERS de DEVOIRS de VACANCES

Cette année encore, en raison des hostilités, la Petite Gironde n'ouvrira pas de Concours; mais, dans le but de donner satisfaction aux nombreuses demandes que nous adressent les membres de l'enseignement et les parents des élèves, nous mettons en vente les **CAHIERS de DEVOIRS de VACANCES** ci-après désignés :

COURS ÉLÉMENTAIRE (1^{re} Année) Soit **CINQ** Cahiers différents
COURS ÉLÉMENTAIRE (2^e Année)
COURS MOYEN (1^{re} Année) Prix de chaque Cahier :
COURS MOYEN (2^e Année) **50 centimes**
COURS SUPÉRIEUR (au lieu de 60 centimes)

Envoi franco d'un Cahier contre **55 centimes** adressés au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux. (Les seules coupures de la Chambre de Commerce de Bordeaux sont acceptées en paiement.)

MALADIES INTIMES

T. les jours de 9 à 12 et de 3 à 6 h. dim. et fêtes jusqu'à 12 h. Renseign. gratuits et p. correspond. **Discretion.** INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux.

PROSTATE - Voies urinaires

La méthode spéciale de l'Institut médical de la Faculté de Paris, 2, rue des Trois-Contils, Bordeaux, au 1^{er} étage, pour la guérison définitive des Maladies de la Prostate, Urétrite, Vessie, Reins, a obtenu une réputation universelle que confirment les nombreuses cures dans les cas les plus difficiles. Cette supériorité reconnue par tous les malades guéris qui la proclament partout, est basée sur plus de 15 années de travaux scientifiques et d'observation ayant trait aux maladies si nombreuses et si délicates de la Prostate, de la Vessie, de l'Urétrite, des Reins. La valeur incontestable de cette méthode et sa supériorité sur toutes les autres sont deux faits absolument et définitivement prouvés. Aussi, avec quelle satisfaction le malade voit-il disparaître, au bout de quelques semaines, les symptômes alarmants de ces redoutables affections, tels que : **Sécrétions continues ou intermittentes, Goutte matinale, Hypertrophie, Gonflement de la Prostate, Rétention, Envies fréquentes, Douleurs urétrales, Filaments, Hémorroïdes, Epuisement, Impuissance, Fatigue intellectuelle, Anémie.**

Nous faisons remarquer que, malgré le grand nombre de sollicitations venant de toutes parts, l'Institut médical répond dans les 24 heures à toute demande de consultation, que M. le Chef de clinique reçoit tous les jours, de 10 h. à 12 h., de 3 à 7 h., et de 8 à 9 h. (le soir), les dimanches, de 10 h. à 12 h., et qu'il traite par correspondance, le traitement se faisant à l'usage de quiconque, ne dérangeant nullement les habitudes journalières et se faisant même mieux par lettre que par consultation de cabinet.

S.S. « ROSEGG »

Les réceptionnaires des marchandises de ce vapeur sont informés que celui-ci est retenu à Pauillac par ordre des autorités, qui refusent de le laisser monter parce qu'il a des alcools à bord; conséquemment, toutes les marchandises seront réclamées à la marchandise et le bon à livrer ne sera remis que contre paiement des dites surestaries, qui seront calculées au mare la tonne. **TH. COLOMBIER**, courtier maritime.

EN SOMME

Pourquoi payer cher une machine à écrire neuve, lorsque vous avez les occasions de l'Inter-Office, toutes marques à prix mod., 52, allées Tourny, Tél. 9-61.

MOTO A V.

213, rue Judaïque, 213, Bordeaux.

TERRAIN INDUSTRIEL pr. Gironne, situat. excell. cont. risq. incendie, pour entrep. mat. B. Ham. On louerait ou on vendrait. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

CONSULAT DE RUSSIE recom. un étudiant russe pour tout travail intellectuel non. S'adresser, de 2 à 6 heures, 8, allées de Tourny, 8, Bordeaux.

PERDU petit chien ratier brisé à poil fort, oreilles et queue non coupées, collier cuir tressé avec plaque sans nom. S'adresser 58, rue d'Armagnac, Récompense

CAUSE DÉPART A V. un riche collier avec 500 perles fines, 1.800 fr.; un autre avec 100 perles fines, 700 fr.; une paire dormeuses, solitaires, brillants de 3 carats, 750 fr. Ec. Abesca, Ag. Havas

ON DEM. de suite ouvriers éti- queuses confectionneuses, habitant à la Bastide, Parfumerie DAVER, 4, rue Thiers, 4.

On de- Teneur de Livres mande **LIVRABLES DE SUITE** AUTOS BUICK 14, rue Delorme, Bordeaux

2^e AVIS Mlle Vergnot (Elise) a vendu son c^o de confiseries et thés, cafés, bonbons, situés c. St-Jean, 182, à Mme X... Opposé 175, c. St-Catherine, Bx. UNION DES PROPRIÉTAIRES

AUXILIAIRE TAILLEUR, classe A 1900, dem. permittant de la 1^{re} section C. O. A. pour la 1^{re}, Toulouse, Indemnité. Adr. b. 11.

AV auto Peugeot 13 HP, parf. état, mixte camion et torpédo, ou à échanger contre torpédo 12 HP, 49, r. Dubourdeau, Bx

DOCTEUR guérit sans opération : cancer, lupus, tuberculose de la peau. Inflexible. ROSIEB, 86, cours d'Albret, 86, Bordeaux.

PERDU samedi gourmette or, perles, émeraudes, rapporté 16, tendance-Tourny. Rapporter 16, rue Judaïque, 16, M^{me} Giraud.

LEÇONS DE COIFFURES DE Onulation Marcel, Postiches, Teintures au Henné, Manucure, Massage de Beauté, Traitement des rides. Enseignement rapide et artistique. — **BOISSIERE**, 8 ans professeur à l'École supérieure de Coiffure de Paris, 102, rue Judaïque, 102, Bordeaux.

ON DEMANDE pour importante propriété Gironde, première semaine septembre familles bouviers, vigneron, bons gages, et métayer. Ecrite avec références à MONTANGON, Agence Havas.

AV MEUBLE, 27, r. Condillac, 12 pièce. Mise à prix 2.000 fr.

TOURS NEUFS à CHAROTER et à FILETER
Hauteur de Pointe 210 m/m 230 m/m et 240 m/m
DISPONIBLES DE SUITE A PARIS
SIÉGEL & HOMMEY
19, Rue Réaumur, PARIS

SUGRE G^{de} Brûlerie Bordelaise de Cafés "CAFÉ PRIMA"
152-154, cours Victor-Hugo, Bordeaux
Nos Clients éprouvant, paraît-il, une grande difficulté à se procurer du sucre actuellement, nous pensons leur dire agréables en mettant à leur disposition quelques quintaux de sucre raffiné extra, garanti pure canne, au prix taxé.

DOCKS D'ALIMENTATION DU SUD-OUEST
On demande des Gérants avec Cautionnement.
Se présenter ou écrire : 9, rue Cabanac, 9, Bordeaux.

AUTOS BUICK LIVRABLES DE SUITE
A VENDRE
PROPRIÉTÉ, portes de Bordeaux, pour industrie, élevage, agréments, coûté 1.400.000 francs. Prix : 225.000 francs.
A VENDRE PROPRIÉTÉ, fonce Bordeaux, longue voie à l'avenue, coûté 250.000 fr. Prix : 60.000 fr.
Camade, 53, cours de l'Intendance, Bordeaux.

Le Retour d'Age

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'ÂGE**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à un sueur froid sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux plus grands dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBE SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'ABBE SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Neurasthénie, Migraines, Fibromes, etc., tandis qu'en faisant usage de la **JOUVENCE de l'ABBE SOURY**, la femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Le flacon 4 francs dans toutes les Pharmacies; 4 fr. 60 franco. Expédition franco gare, par 3 flacons, contre mandat-poste de 12 francs adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

L'UROMÉTINE
LAMBIOTTE FRÈRES
ANÉANTIT LE MAL

Tous ceux qui souffrent de

GOUTTE
RHUMATISME
LUMBAGO
PIERRE
GRAVELLE
SCIATIQUE
ECZÉMA
PROSTATITE
INFECTIONS URINAIRES
ETC. ETC.

SONT GUÉRIS

Ce n'est plus un secret pour personne que les urates solidifiés, en dépôt dans nos muscles, dans notre chair, autour de nos nerfs, le long de nos artères, dans tous nos organes, sont la cause de toutes nos souffrances.

Depuis certains troubles gastriques fort douloureux jusqu'à l'ankylose totale de nos membres, variés à l'infini, ne sont pas dus à autre chose.

Que sont les urates, dans un tas d'affections qui semblent n'avoir rien de commun entre elles?
Tout!
Que devraient-ils être dans un corps sain?
Bien peu de chose!
Que sont-ils devant l'UROMÉTINE?
Rien!
En lixiviant, en volatilissant ces sédiments maudits, elle anéantit le mal, qui s'élimine de lui-même avec eux.

Expériences faites, et par les autorités les plus qualifiées de la Science universelle d'à présent, il est acquis que pas un corps connu ne peut rivaliser avec l'UROMÉTINE (hexaméthylène-tétramine ou formine des chimistes, livrée à l'état d'absolue pureté) pour l'accomplissement de cette indispensable besogne de nettoyage. Ni les plantes, ni les breuvages, ni les sels minéraux naturels ou fabriqués, soude, strontium, etc., ni les dissolvants organiques quels qu'ils soient, ni aucun des alcalins antérieurement essayés n'existent en présence de l'UROMÉTINE.

Il n'est poussières, sables, calculs, cailloux ni pierres qui résistent à son action souveraine. Elle supprime les coliques néphrétiques et hépatiques les plus terribles, tout ce qui ressemble à un rhumatisme, aussi bien que les bronchites, pour peu qu'elles reposent sur un fond de diathèse urique.

Par surcroît, grâce à la propriété qu'elle a de régénérer le formol, qui est, comme on sait, le plus merveilleux, le plus puissant, le plus subtil des désinfectants connus, elle nous défend contre les microbes les plus redoutables, et sans nul danger, sans le moindre dommage, elle tue à coup sûr et rapidement les terribles bacilles du typhus, de la diphtérie, du choléra, du charbon et de la peste, sans parler d'autres microorganismes moins expéditifs mais plus communs, presque aussi démoralisants et qui relèvent d'une thérapeutique plus discrète.

Pour la grande foule des gens qui souffrent,

l'Urométine, c'est le salut!

2550 L'ÉTUDE DE 50 COMPRIMÉS, DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES
Ed. RONDEPIERRE, PHARMACIEN A FRÉMEY (NIEVRE) 25 80 POUR LE PORT.

PLAIES
Ulères, Eczéma, Variqueuses
Maladies de la Peau

dartres, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement guéris, même en travaillant.

TRAITEMENT VÉGÉTAL DU D^r WOLF

par le nouveau traitement merveilleux méthode GRATIS et FRANCO, écrits par M. A. PASSERIEUX (ex L.), Spécialiste 44 Rue des Tanneurs, à BORDEAUX

606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Carles, 28, à BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

CONTRASTE

LI, peau blanche, manger pain K K, plus de dents. Moi, peau noire, dents blanches, grâce au Dentol.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents un blanc éclatant et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante. Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.
Dépôt général : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.
Le DENTOL est un produit français.

GADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant de la Petite Gironde, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit-flacon de Dentol, une boîte de Pâte Dentol et une boîte de Poudre Dentol.

VIN extra, nu, s. gare départ, blanc, la bque, 165 fr. Ec. J. Lafon, à Pagens-Montussan (G^{de})

80^e VIN EXTRA 80^e VIN EXTRA
ou VIN COGNAC

FUTAILLES A VENDRE
Fûts ayant contenu de l'alcool bon goût, contenant 150 litres environ, à vendre à la Poudrerie nationale de Toulouse. Offres de prix seront reçues jusqu'au 10 août 1916.

FODRES de toutes dimensions et cuves foncées chêne à vendre. S'adresser Garric Layrac (Lot-et-Garonne).

Grands Choix de Meubles BUREAU OCCASION
BAYLE, 43-45, c^o d'Albret

PRÊTS SUR TOUTES GARANTIES
15, rue Condillac, 15, Bordeaux

Dame, brevet élémentaire, désire situation d'institutrice dans famille, France ou étranger. M^{me} Laporte, 348, boulevard de l'Alsace.

MINOTERIE département Ille-et-Vilaine, demande bon conducteur. Références exigées. Ecrite Dumignon, 52, cours Saint-Jean, Bordeaux.

Matériel sciage forestier tr. bon état demandé. Dumas, Havas.

Coupeuses et culott^e dem. emploi. Ec. M. Wattier, 23, r. St-Remi.

VACHER demandé. — BORD, Châtillon, Pompiégnac

POUR louer appartement ou propriété, trouver timbre, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques.

RIDEAUX TOLE ONDULÉS
VOILETS, PERLIENNES, FER RIDEAUX LAMES BOIS
Monte-Charges, Monte-Plats PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ GUTENBERG
35 à 41, rue des Sablières.

ACHAT Mobiliers modernes et anciens. Objets d'art, reconnaiss. Mont-de-Piété. LA PARRAQUE, 11, c. Albret, Bx.